

Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02	EDUCATION	09
SOCIAL	01	ADMINISTRATION	06	ECONOMIE	01
RURAL	01	ENERGIE	02		

N° 2470

5 Janvier 2022

5 January 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Fax : 222 206 043 / 222 203 326  
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm)  
Internet : [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">21/DC/C.MGA/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 21/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN SANTÉ DE CENTRE INTÉGRÉ (CSI) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À MEIDOUGOU, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	11-01-2022

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">19/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 19/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE ALLANT DU CARREFOUR PK+400 - MARCHE, CARREFOUR MINISTERE DE SOYA AU CARREFOUR MAIRE BABA PAR LA MISE EN FORME SUR 1 KM, LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR 1000 ML DANS LA VILLE DE MEIGANGA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT: PNPD III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	11-01-2022

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/DC/C.DIR/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS AVEC DEUX BLOCS ADMINISTRATIFS ET CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP BINDIBA ET EP GROUPEL DIR, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	13-12-2022

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">11/DC/C.DIR/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS AVEC BLOC ADMINISTRATIF, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES ET RÉHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS À L'EP DE KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	14-01-2022

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	COMMUNIQUE N°004/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 012/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR KIT DE VIDEO CONFERENCE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">14/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF EQUIPEES DE 60 TABLE-BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES CHACUN DANS LES EP DE BEYALA ET EP GBINAKO ET LA CONSTRUCTION DE 04 BLOCS DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES CHACUN DANS LES EP DE DOUA, EP DE GAZAGAZADE, EP DE LAMOU ET EP DE TOMEDO, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 03 DÉCEMBRE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	04-01-2022

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°004/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 012/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR KIT DE VIDEO CONFERENCE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA,
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">27/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 27/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLEBANCS + BLOC ADMINISTRATIF CHACUN DANS LES EP DE LOKOTI GROUPE II ET EP HORE KOUNI, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 90 TABLE-BANCS À L'EP DE DAKERE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP DE HORE KOUNI ET EP DE DAKERE, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-01-2022

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">25/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 25/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 180 TABLES BANCS, UN BLOC ADMINISTRATIF ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À TROIS CABINES CHACUN DANS LES EP DE GBATA NORD, EP DE BEKA GUIWANG ET EP DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	12-01-2022

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE CLIMATISE 4X4 DE 12 CV ET UN (01) VEHICULE BERLINE CLIMATISE DE 7 CV A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	26-01-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOC DE 03 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 180 TABLE BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP GROUPE 2 DE NGASSIRI ET À L'EP DE SABONGARI GBABOY, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles</p> <p><b>Date de cloture</b> 12-01-2022</p>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>12</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°002/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 014/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE LICENCES PERPETUELLES WINDOWS 10 PROFESSIONNEL ET OFFICE 2019, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>13</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>14</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">12/DC/C.DIR/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES CHACUN DANS LES EP DE DJEREM-KABAWA, EP KELASAMI ET EP WAAH, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 14-01-2022</p>
-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>15</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">003/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°003/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 013/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>16</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">202/21/soweda/dg/daf</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	THE DIRECTOR GENERAL OF SOWEDA, MINDFUL OF LAW N° 2017/010 OF 12/07/2017 TO LAY CLOWN THE GENERAL RULES AND REGULATIONS GOVERNING PUBLIC ESTABLISHMENTS; MINDFUL OF DECREE N° 87/1874 OF 17/12/87 TO SET UP SOWEDA; MINDFUL OF DECREE N° 2019/308 OF 18/06/2019 TO APPOINT THE DIRECTOR OF SOWEDA; MINDFUL OF DECREE N° 2018/366 OF 20 JUNE 2018 ON THE SETTING UP OF THE PUBLIC CONTRACTS CODE; MINDFUL OF DECISION N° 1 18/19/SOWEDA/DG OF 13/11/2019 TO SET UP THE SOWEDA INTERNAL TENDERS BOARD; MINDFUL OF REQUEST FOR QUOTATION N° 001/21/RQ/SOWEDA/SITB OF 25/11/2021 FOR THE RECRUITMENT OF A FIRM TO PROVIDE SECURITY GUARD SERVICES TO SOWEDA FOR THE 2022 FINANCIAL YEAR; MINDFUL OF THE MINUTES OF THE SOWEDA INTERNAL TENDERS BOARD MEETING IN ITS CONTRACT AWARD SESSION OF TUESDAY. 21 DECEMBER 2021: MINDFUL OF THE NEEDS OF SERVICE;
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>17</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	DECISION N°002/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 014/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DE LICENCES PERPETUELLES WINDOWS 10 PROFESSIONNEL ET OFFICE 2019,
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>18</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">10/DC/C.DIR/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	13-01-2022

<b>19</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">000355/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/12-21</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°_000355/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/12-21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN SUCCINCT DE RÉINSTALLATION (PSR) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	13-01-2022

<b>20</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">0001/AONR/SONAMINES/CIPM/2021</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°0001/AONR/SONAMINES/CIPM/2021 DU 31/12/2021POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA FORMULATION DE LA VISION ET DE L'ELABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SONAMINES).-(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-01-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**21**

**Reference** [07/DC/C.DIR/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS ET D'UN HANGAR SANS COMPTOIRS AVEC DEUX BLOCS DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES AU MARCHÉ DE DIR AUX MARCHÉS DE BAGODO ET DE GORO RESPECTIVEMENT, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 13-01-2022

**22**

**Reference** [09/DC/C.DIR/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DES PMH À L'EP DE SOURMA ET AU MARCHÉ DE BAGODO, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 13-01-2022

**23**

**Reference** [13/DC/C.DIR/CIPM/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS AU CES DE KALALDI ET AU LYCEE DE DIR ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS AVEC LATRINES À TROIS CABINES À L'EP DE SOURMA, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 14-01-2022

**24**

**Reference** [003/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°003/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 013/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA,

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**25**

**Reference** [22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN SANTÉ DE CENTRE INTÉGRÉ (CSI) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À FADA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 11-01-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**26**

**Reference** [23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES ET D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES AU MARCHÉ DE GOUNBELA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 11-01-2022

**27**

**Reference** [15/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 15/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 11 FORAGES ÉQUIPÉS DES POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE : EP DE BEYALA, EP DE RAOUZANAM, EP DE GBINAKO, QUARTIER KONTCHA DANS LA VILLE DE DIR, QUARTIER YAYOUWÉ (LIEU-DIT BOFORO-DIR) DANS LA VILLE DE DIR, EP DE LAMOUE, EP DE WAAH, EP DE GAZAGAZADE, EP DE TOMEDO, EP DE DOUA, VILLAGE GBAGO, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA\_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 03 DÉCEMBRE 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 14-01-2022

**28**

**Reference** [26/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 26/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 180 TABLEBANCS + BLOC ADMINISTRATIF AVEC BLOC LATRINE A TROIS CABINES DANS LES EP DE GROUPE I DE BATOUA GODOLE ET L'EP DE GBAWAR (02 BLOCS), COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 12-01-2022

**29**

**Reference** [20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 MINI AEP CONSTITUES DE : UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE ACTIONNEE PAR ENERGIE SOLAIRE, D'UN CHATEAU EN BETON ARMEE (BA) AVEC CUBITENAIRE DE 5M3 ET 3 BORNES FONTAINES DANS LES LOCALITÉS DE : VILLAGE MBORGUENE, CSI DE FADA ET CSI DE MEIDOUGOU ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MATRICITE HUMAINE (PMH) A L'EP BILINGUE DE NGASSIRI. COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 11-01-2022

**30**

**Reference** [005/AONO/C.AYOS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION EN POTEAU BETON ET ECLAIRAGE PUBLIC DU VILLAGE BII, ARRondissement D AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICES 2022.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 28-01-2022



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**31**

**Reference** [004/AONO/C-AYOS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°\_004/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINSEP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 28-01-2022

**32**

**Reference** [006/AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 006/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE D'ANTIBIOTIQUES ET ANTIPARASITAIRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-01-2022

**33**

**Reference** [.043/2021/NCB/STB/AIVDP of 27th December 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 1011 CONTRACT TITLE: SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT AND OFFICE FURNITURE FOR AGROPROCESSING UNITS. NCB REFERENCE N° 043/2021/NCB/STB/AIVDP OF 27TH DECEMBER 2021

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 28-01-2022

**34**

**Reference** [.010/UONIT/TB/UB/21 of 28/12/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** URGENT OPEN !NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.010/UONIT/TB/UB/21 OF 28/12/2021 PROVISION OF INSURANCE SERVICES TO 10,000 STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF BUEA

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 19-01-2022

**35**

**Reference** [003/AONO/C-AYOS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°\_003/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABÉTISATION D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 28-01-2022

**36**

**Reference** [016/CNCC/DG/2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°014/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)-COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**37**

**Reference** [009/AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE COLLYRES, DE POMMADES ET D'ANTISEPTIQUES À USAGES EXTERNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 31-01-2022

**38**

**Reference** [011/AONO/C-AYOS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHE D'AYOS (REHABILITATION DES BOUTIQUES SINISTREES).FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 28-01-2022

**39**

**Reference** [010 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES A AYOS. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 04-01-2022

**40**

**Reference** [04 1/2021/NCB/STB/AIVDP of 27th December 2021](#) [Lire](#)

**Titre/objet** MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 10.11IS CONTRACT TITLE: SUPPLY OF DUMP TRUCKS, TRACTORS AND GENERATORS

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 27-01-2022

**41**

**Reference** [008 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES (6,9 KM) DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET CONNEXES.FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 04-01-2022

**42**

**Reference** [01/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UGPEST/CSPM/21](#) [Lire](#)

**Titre/objet** APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UG PEST/CSPM/2021 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE MOYENNE TENSION (MT) AU CETIC DE NSAM A YAOUNDE, RÉGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 25-01-2022

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**43**

Reference [008/AONO/HGD/CIPM/2022 du 04 janvier 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ESSENTIELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-01-2022

**44**

Reference [011/UON1T/TB/UB/21](#) [Lire](#)

Titre/objet URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.011/UON1T/TB/UB/21 OF28/12/2021 FOR THE PROVISION OF CATE RI N 2 SERVICES TO THE STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF BUEA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 19-12-2022

**45**

Reference [003/AONR/FODECC/CSPM/ 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONR/FODECC/CSPM/ 2021 DU 31 DECEMBRE 2021POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE - FRAIS FUNERAIRES – INDIVIDUELLE ACCIDENT POUR LE PERSONNEL DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) ET DE LEURS FAMILLESEXERCICES 2022, 2023 ET 2024 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC) EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-01-2022

**46**

Reference [007 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 007 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR ESSON (POSTE DE GENDARMERIE) - BI'I (FIN CARRIÈRE) (1,8 KM) ET DES TRAVAUX CONNEXES (AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE STOCKAGE DE SABLE AU BORD DU NYONG À BI'I ET DES AIRES DE JEUX À TOMBA ET À BI'I).FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 04-01-2022

**47**

Reference [03/DDC/C-GDER/SIGAMP/2021 DU 28/12/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN°03/DDC/C-GDER/SIGAMP/2021 DU 28/12/2021

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 18-01-2022

**48**

Reference [000601/21/ASMI/MINEE/FDSE DU 28 12 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 000601/21/ASMI/MINEE/FDSE DU 28 12 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES D'AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS), D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD), DE MODELISATION TARIFAIRE AINSI QUE DE LA PREPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) POUR LE RACCORDEMENT DES INDUSTRIES DE LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI AU RESEAU INTERCONNECTE SUD (RIS)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-02-2022



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>49</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/C-AYOS/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°__006/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	04-02-2022

<b>50</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/C-AYOS/CIPM/2022</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°__002/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	28-01-2022

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 21/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN SANTÉ DE CENTRE INTÉGRÉ (CSI) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À MEIDOUGOU, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction et d'équipement d'un Santé de Centre Intégré (CSI) et la construction d'un bloc de latrines écologiques à OS cabines à Meidoukou, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 3. Cout Prévisionnel

n/a

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Meiganga (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Meiganga (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 21/DC/C.MGA/CIPM /2021 DU 31 DEC 2021 Pour les travaux de construction et d'équipement d'un Santé de Centre Intégré (CS!) et la construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à Meidougou, Commune de Meiganga, Département du Mhéré, Région de l'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 11 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 11 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de Meiganga

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	<b>Oui/Non</b>
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	<b>Oui/Non</b>
	<b>Total des oui</b>	<b>/29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.



**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*MEIGANGA le 31 Décembre 2021*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***DJIBRILLA Goni***

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 19/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE URBAINE ALLANT DU CARREFOUR PK+400 - MARCHÉ, CARREFOUR MINISTERE DE SOYA AU CARREFOUR MAIRE BABA PAR LA MISE EN FORME SUR 1 KM, LA CONSTRUCTION DES CANIVEAUX SUR 1000 ML DANS LA VILLE DE MEIGANGA, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT: PNPD III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la réhabilitation de la voirie urbaine allant du Carrefour PK+400 - Marché, Carrefour Ministère de SOYA au Carrefour Maire BABA par la mise en forme sur 1 km, la construction des caniveaux sur 1000 ml dans la ville de Meiganga, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- SERIE RT 000: INSTALLATIONS
- SERIE RT 100; NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS
- SERIE - RT200: ASSAINISSEMENT - DRAINAGE
- CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 3,00X2,00
- TERRASSEMENT
- SERIE RT300 : SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE
- SERIE RT400: DVIERS
- PRISE EN COMPTE DES ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNPD dans le domaine d'intervention du **TERRASSEMENT ET GENIE CIVIL**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNPD III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNPD Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNPD - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 19/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de réhabilitation de la voirie urbaine allant du Carrefour PK+400 - Marché, Carrefour Ministère de SOYA au Carrefour Maire BABA par la mise en forme sur 1 km, la construction des caniveaux sur 1000 ml dans la ville de Meiganga, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 11 JANV 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 11 JANV 2022 , à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :



Piècesn°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../30</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui sur 30** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'État de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52/691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le **ADJOINT AU MAIRE**

**DJIBRILLA Goni**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS AVEC DEUX BLOCS ADMINISTRATIFS ET CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP BINDIBA ET EP GROUPEL DIR, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs avec deux blocs administratifs et construction de deux blocs de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Bindiba et EP Groupel Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs avec deux blocs administratifs et construction de deux blocs de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Bindiba et EP Groupel Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante million neuf cent cinquante deux mille trois cent quatre vingt douze FCFA.**

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

**7. Consultation du Dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

**9. Remises des offres**

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 08/DC/CDIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs avec deux blocs administratifs et construction de deux blocs de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Bindiba et EP Groupel Dir, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de L'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

**11. Cautionnement Provisoire**

n/a

**12. Recevabilité des Offres**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de Dir

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	



	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches</li> <li>-Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé</li> <li>-Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé</li> <li>-Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans</li> </ul>	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé</li> <li>-Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé</li> <li>-Ancienneté supérieure ou égale 3ans</li> </ul>	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location)</li> <li>Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location)</li> <li>Liste de matériel cohérent avec les tâches</li> </ul>	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Production d'un organigramme du projet</li> <li>-Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux</li> <li>-Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché</li> <li>-Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours</li> <li>-Planning des approvisionnements du chantier</li> <li>-Cohérence dans l'ordonnancement des travaux</li> </ul>	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	<b>Oui/Non</b>
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	<b>Oui/Non</b>
	<b>Total des oui</b>	/29

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

### **15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS AVEC BLOC ADMINISTRATIF, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES ET RÉHABILITATION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS À L'EP DE KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

**Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un bloc de 02 salles de classes équipées de 60 table-bancs avec bloc administratif, construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines et réhabilitation de 02 blocs de 02 salles de classes équipées de 120 table-bancs à l'EP de Koundé, Département du Mbéré, Région de L'Adamaoua.**

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel de l'opération est de cinquante un million cinq cent quarante trois mille six cent soixante FCFA.**

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 11/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classes équipées de 60 table-bancs avec bloc administratif, construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines et réhabilitation de 02 blocs de 02 salles de classes équipées de 120 table-bancs à l'EPde Koundé, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de Dir

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires



Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## **Principaux critères de qualifications**

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	<b>Oui/Non</b>
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	<b>Oui/Non</b>
	<b>Total des oui</b>	<b>/29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°004/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 012/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR KIT DE VIDEO CONFERENCE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :  
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°004/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 04/01/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>BREIGH &amp; RICHTER</b>  B.P.: 8554 Dla-Cameroun  Tél. : 698 44 44 01	9 857 484  (neuf millions huit cent cinquante sept mille quatre cent quatre vingt quatre )	<b>01</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 4 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***



## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BLOC ADMINISTRATIF EQUIPEES DE 60 TABLE-BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES CHACUN DANS LES EP DE BEYALA ET EP GBINAKO ET LA CONSTRUCTION DE 04 BLOCS DE LATRINES ECOLOGIQUES A 03 CABINES CHACUN DANS LES EP DE DOUA, EP DE GAZAGAZADE, EP DE LAMOU ET EP DE TOMEDO, COMMUNE DE DIR, DEPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec bloc administratif équipées de 60 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines chacun dans les EP de BEYALA et EP GBINAKO et la construction de 04 blocs de latrines écologiques à 03 cabines chacun dans les EP de DOUA, EP de GAZAGAZADE, EP de LAMOU et EP de TOMEDO, Département du Mbéré.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des **MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021**.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de DIR ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18/694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. :+237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 14 /DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 Pour les travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classe avec bloc administratif équipées de 60 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 05 cabines chacun dans les EP de BEYALA et EP GBINAKO et la construction de 04 blocs de latrines écologiques à 03 cabines chacun dans les EP de DOUA, EP de GAZA GAZADE, EP de LAMOU et EP de TOMEDO, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **Cent Vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 14 JANV 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de Dir**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 14 JANV 2022 ,à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de DIR**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21 /29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans rordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **21 oui sur 29** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire «**Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) Jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les Jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°004/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 012/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR KIT DE VIDEO CONFERENCE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA,**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,**  
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M.MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 012/DC/CUD/CIPM/2021 du 17 Novembre 2021 relatif à l'acquisition des équipements pour kit de vidéo conférence a la communauté urbaine de douala ;

Considérant le procès-verbal de la séance du 28 Octobre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°084/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 15 Décembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** La société **BREIGH&RICHTEN**

B.P.: 8554 Dia-Cameroun, Tél. : 698 44 44 01 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

-

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>BREIGH &amp; RICHTEN</b>  B.P.: 8554 Dla-Cameroun  Tél. : 698 44 44 01	9 857 484  (neuf millions huit cent cinquante sept mille quatre cent quatre vingt quatre )	<b>01</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

*DOUALA le 4 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***



## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 27/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 60 TABLEBANCS + BLOC ADMINISTRATIF CHACUN DANS LES EP DE LOKOTI GROUPE II ET EP HORE KOUNI, CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 03 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 90 TABLE-BANCS À L'EP DE DAKERE ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP DE HORE KOUNI ET EP DE DAKERE, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classes équipées de 60 table-bancs + bloc administratif chacun dans les EP de LOKOTI GROUPE II et EP HORE KOUNI, construction d'un bloc de 03 salles de classes équipées de 90 table-bancs à l'EP de DAKERE et la construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP de HORE KOUNI et EP de DAKEREy Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MF N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.



#### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021 aux heures** ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

#### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

#### 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTTATION N° 27/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classes équipées de 60 table-bancs + bloc administratif  
chacun dans les EP de LOKOTI GROUPE II et EP HORE KOUNI, Construction d'un bloc de 03 salles de classes  
équipées de 90 table-bancs à l'EP de DAKERE et la construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines dans  
les EP de HORE KOUNI et EP de DAKERE, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de  
l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

#### 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

#### 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 12 JAN 2022, à 10 heures00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

#### 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 12 JANV 2022 ,à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

#### 10. Critères d'évaluation

## 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTPI)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non

11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../30</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui sur 30** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra:

une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) Jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le **ADJOINT AU MAIRE**

**DJIBRILLA Goni**

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 25/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 180 TABLES BANCS, UN BLOC ADMINISTRATIF ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINE À TROIS CABINES CHACUN DANS LES EP DE GBATA NORD, EP DE BEKA GUIWANG ET EP DE NDONGUE, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 bloc de 03 salles de classes équipées de 180 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Groupe 2 de Ngassiri et à l'EP de Sabongarl Gbaboy, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par Peritreprlse et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MF N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021

#### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être **retiré gratuitement** au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

#### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

#### 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 25/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 Pour les travaux de construction de 03 blocs de 02 salles de classe équipées de 180 tables bancs, un bloc administratif et la construction d'un bloc de latrine à trois cabines chacun dans les EP de GBATA NORD, EP de BEKA GUIWANG et EP de NDONGUE, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

#### 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

#### 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 12 JAN 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

#### 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 12 JANV 2022 , à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31 ).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

#### 10. Critères d'évaluation

## 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC intercalaires couleurs Lisibilité Pagination fies éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non

10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB:** Seules les offres ayant totalisé au moins 22 oui sur 30 seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :  
une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.
2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'État de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

**DJIBRILLA Goni**

## INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/MINRES/INC/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE CLIMATISE 4X4 DE 12 CV ET UN (01) VEHICULE BERLINE CLIMATISE DE 7 CV A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE (INC)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de Cartographie (INC) lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition d'un (01) véhicule climatisé 4x4 de 12 CV et un (01) véhicule climatisé Berline 7 CV.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent marché comprennent deux lots :

**Lot 1 : un (01) véhicule climatisé 4x4 de 12 CV.**

**Lot 2 : un (01) véhicule berline climatisé de 7 CV.**

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-dix millions (90. 000 000) de FCFA.

Lot N°1 : 60 000 000 de FCFA ;

Lot N°2 : 30 000 000 de FCFA.

### 4. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles ou entreprises nationales ayant une expérience en matière de fourniture des véhicules auprès des administrations et installés au Cameroun.

### 5. Financement

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financées par le Budget de fonctionnement de l'INC, Exercice **2022**.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'INC dès publication du présent avis.



## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu **au Service des Marchés de l'Institut National de Cartographie face BEAC ELIG ESSONO**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quatre-vingt milles (80 000) francs CFA par lot, payable dans le Compte d'Affectation Spécial CAS-ARMP ouvert dans les agences BICEC dans le compte n°3359880000189 ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; DoualaBonanjo ; Ebolowa ; Bamenda ; Maroua ; Buéa ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua dès publication du présent avis.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir **au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INC, au plus tard le 26 janvier 2022 à 12 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°0001/AONO/MINRESI/INC/CIPM/2022 du 04 janvier 2022  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE CLIMATISE  
4X4 DE 12 CV ET D'UN (01) VEHICULE BERLINE CLIMATISE DE 7 CV  
A L'INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est quinze (15) jours.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de : lot N°1 : **1.200 000 (un million deux cent) francs CFA/** lot N°2 : **600 000 (six cent) milles FCFA** valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pour une production ultérieure dans les 48 heures, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) seul** temps, le 26 janvier 2022 à 13 heures dans la salle de réunion de l'INC, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de l'INC. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission ;
- des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- de la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- du non-respect de **80%** critères essentiels ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- de la non-conformité du modèle de soumission ;
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;

- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant.

## 14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront notamment sur :

le chiffre d'affaires ;ü l'autorisation du fabricant ;

la disponibilité des pièces de rechange ;

le service après-vente ;

l'expérience du soumissionnaire ;

l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources Financières ;

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des Marchés

YAOUNDE le 4 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***MBOTTA ELIMBI Martin***

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOC DE 03 SALLES DE CLASSES ÉQUIPÉES DE 180 TABLE BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES DANS LES EP GROUPE 2 DE NGASSIRI ET À L'EP DE SABONGARI GBABOY, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 bloc de 03 sa/les de classes équipées de 180 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Groupe 2 de Ngassiri et à l'EP de Sabongari Gbaboy, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du **03 décembre 2021**.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 24/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de construction de 02 bloc de 03 salles de classes équipées de 180 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Groupe 2 de Ngassiri et à l'EP de Sabongari Gbaboy, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 12 JANV 2022, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 12 JANV 2022, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente - Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	- Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours - Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../30</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui sur 30** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra ; une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'État de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. ; +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*MEIGANGA le 31 Décembre 2021*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***DJIBRILLA Goni***

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°002/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 014/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DE LICENCES PERPETUELLES WINDOWS 10 PROFESSIONNEL ET OFFICE 2019, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :  
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°002/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 du 04/01/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>BREIGH &amp; RICHTER</b>  B.P.: 8554 Dla-Cameroun  Tél. : 698 44 44 01	<b>25 704 000</b> (vingt millions sept quatre mille)	<b>01</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

*DOUALA le 4 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***

# BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**COMMUNIQUE N°001/C/BUNEC/DG/DAF/SDRFM/SMA DU 05 JANVIER 2021 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/BUNEC/CIPM/2021 DU 22 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) COMMUNIQUE :**

En application des dispositions du dossier d'appel d'offres national ouvert n°008/BUNEC/CIPM/2021 du 22 novembre 2021 pour la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC) ;

Vu la lettre n°001/BUNEC/CIPM /SEC du 03 janvier 2021 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du BUNEC proposition d'attribution du marché relatif à la fourniture des services de sécurité et de gardiennage au BUNEC ;

Le résultat dudit appel d'offres se présente comme suit :

N° du lot	Entreprises	Montant TTC lu	Montant TTC corrigé	Délai d'exécution	Observations
<b>Lot 1</b>	DAK GARDIENNAGE SARL, BP : 1023 YDE, TEL : 222 21 54 78	24 441 480	24 441 480	Douze (12) mois	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du DAO, classée 1 <sup>ère</sup> (moins-disant)
<b>Lot 2</b>	DAK GARDIENNAGE SARL, BP : 1023 YDE, TEL : 222 21 54 78	20 034 000	20 034 000	Douze (12) mois	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du DAO, classée 1 <sup>ère</sup> (moins-disant)
<b>Lot 3</b>	DAK GARDIENNAGE SARL, BP : 1023 YDE, TEL : 222 21 54 78	12 020 400	12 020 400	Douze (12) mois	Offre jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du DAO, classée 1 <sup>ère</sup> (moins-disant)
	AFRICA OMNIBUSINESS SARL (AFROMNI), BP : 276 GAROUA, TEL : 699832684	-	-	-	Éliminé à l'étape de l'analyse des offres techniques

La société DAK GARDIENNAGE SARL, BP : 1023 YDE, TEL : 222 21 54 78 est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction des Affaires Administratives et Financières du Bureau National de l'Etat Civil, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, pour établissement des lettres-commandes y afférentes.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission./-





YAOUNDE le 5 Janvier 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOMO ALEXANDRE MARIE**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC BLOC  
ADMINISTRATIF ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS ET UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03  
CABINES CHACUN DANS LES EP DE DJEREM-KABAWA, EP KELASAMI ET EP WAAH, COMMUNE DE  
DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGIONDE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 03 blocs de 02 salles de classe avec bloc administratif équipées de 60 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines chacun dans les EP de DJEREM-KABAWA, EP KELA-SAMI et EP WAAH, Département du Mbéré Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quatre vingt onze million huit cent trente quatre mille cent cinq FCFA.

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/CDIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction de 03 blocs de 02 salles de classe avec bloc administratif équipées de 60 table-bancs et un bloc de latrines écologiques à 03 cabines chacun dans les EP de DJEREM-KABA WA, EP KELA-SAMI et EP WAAH, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 14 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de Dir

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 14 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)

- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	<b>Oui/Non</b>
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	<b>Oui/Non</b>
	<b>Total des oui</b>	<b>/29</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**COMMUNIQUE N°003/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 013/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA, FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :  
L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°003/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 du 04/01/2022, déclarée attributaire du marché relatif à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b>  (en mois)
<b>Unique</b>	<b>IMIYEN CORPORATION</b>  B.P.: 34287 YDE  Tél. : 679 02 41 70	<b>17 559 563</b> (dix sept millions cinq cent cinquante neuf mille cinq cent soixante trois)	<b>01</b>

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620, Rue du Gouverneur CARRAS de Bonanjo, au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble NSIA dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché.  
Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution  
Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 4 Janvier 2022

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**



## SOUTH WEST DEVELOPMENT AUTHORITY

THE DIRECTOR GENERAL OF SOWEDA, MINDFUL OF LAW N° 2017/010 OF 12/07/2017 TO LAY CLOWN THE GENERAL RULES AND REGULATIONS GOVERNING PUBLIC ESTABLISHMENTS; MINDFUL OF DECREE N° 87/1874 OF 17/12/87 TO SET UP SOWEDA; MINDFUL OF DECREE N° 2019/308 OF 18/06/2019 TO APPOINT THE DIRECTOR OF SOWEDA; MINDFUL OF DECREE N° 2018/366 OF 20 JUNE 2018 ON THE SETTING UP OF THE PUBLIC CONTRACTS CODE; MINDFUL OF DECISION N° 1 18/19/SOWEDA/DG OF 13/11/2019 TO SET UP THE SOWEDA INTERNAL TENDERS BOARD; MINDFUL OF REQUEST FOR QUOTATION N° 001/21/RQ/SOWEDA/SITB OF 25/11/2021 FOR THE RECRUITMENT OF A FIRM TO PROVIDE SECURITY GUARD SERVICES TO SOWEDA FOR THE 2022 FINANCIAL YEAR; MINDFUL OF THE MINUTES OF THE SOWEDA INTERNAL TENDERS BOARD MEETING IN ITS CONTRACT AWARD SESSION OF TUESDAY. 21 DECEMBER 2021: MINDFUL OF THE NEEDS OF SERVICE;

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Article 1: The Jobbing Order related to the above Tender is awarded as follows:

Subject of Jobbing Order	Winner	Jobbing Order Price FCFA TTC	Duration of Jobbing Order
Supply of Security Guard Services to 1  SOWEDA for 2022 Financial Year	Domestic and Industrial Guards Services (DIGE) P. 0. 54 Buea	19,999,942	12 Months

Article 2: The Jobbing Order shall become effective when notified to the Supplier and shall be registered and distributed as per the regulations in force.

Article 3: The Director of Administration and the Director of Finance shall be responsible for the implementation of the

He or she is hereby

BUEA le 23 Décembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**BESONG NTUI OGORK**

**COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA**

**DECISION N°002/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 014/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DE LICENCES PERPETUELLES WINDOWS 10 PROFESSIONNEL ET OFFICE 2019,**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Ville de Douala,**

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des

Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M.MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 014/DC/CUD/CIPM/2021 du 17 Novembre 2021 relatif à l'acquisition de licences perpétuelles windows 10 professionnel et office 2019,

Considérant le procès-verbal de la séance du 28 Octobre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°085/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 15 Décembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

**DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** La société **BREIGH&RICHTEN** B.P.: 8554 Dla-Cameroun, Tél. : 698 44 44 01 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai</b> (en mois)
<b>Unique</b>	<b>BREIGH &amp; RICHTEN</b>  B.P.: 8554 Dla-Cameroun  Tél. : 698 44 44 01	<b>25 704 000</b> (vingt millions sept quatre mille)	<b>01</b>

**Article 2 :** La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-



## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UNE CASE COMMUNAUTAIRE AVEC UN  
BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À KOUNDÉ, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU  
MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction et l'équipement d'une case communautaire avec un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à Koundé, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante six million trois cent soixante quinze huit cent vingt quatre FCFA.**

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 10/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction et d'équipement d'une case communautaire avec un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à Koundé, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de Dir

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	<b>Oui/Non</b>
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	<b>Oui/Non</b>
	Total des oui	/29

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**



## CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°\_000355/ASMI/CCAA/DG/PDST/SPM/12-21  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ÉLABORATION DU PLAN SUCCINCT  
DE RÉINSTALLATION (PSR) DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURITÉ DE  
L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Contexte

1- Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de passation des marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations Unies (**UNDB online**) en date du **03 novembre 2016**.

2- Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un crédit de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour financer le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST). La Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Etablissement Public Administratif et Agence d'exécution du Volet Aérien du PDST, a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services d'un Consultant individuel pour l'élaboration du plan succinct de réinstallation (PSR) des travaux de construction de la clôture de sécurité de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

### 2. Objet

Le Projet de Développement du Secteur des Transports (PDST) a pour objectif principal de contribuer au renforcement de la planification intégrée au transport multimodal et à l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité du transport routier et aérien.

Le projet s'articule autour de quatre (04) principales composantes :

**Composante 1** : le renforcement dans le cadre d'une assistance technique, des capacités de l'administration publique dans la planification des infrastructures de transport intermodal.

**Composante 2** : la reconstruction du tronçon routier Babadjou-Bamenda, qui est la section la plus dégradée du corridor régional reliant Yaoundé à la frontière ouest du Cameroun avec le Nigeria.

**Composante 3** : la mise en place d'un fonds routier deuxième génération.

**Composante 4** : le renforcement de la sécurité autour des aéroports de Yaoundé, Douala, Garoua et Maroua conformément aux normes et pratiques recommandées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

### 3. Consistance des prestations

Le Consultant devra :

“ Identifier les maisons, les échoppes et boutiques, les hangars, les cultures et arbres cultivés, les terrains et tous autres biens situés dans l’emprise du projet ;

Etablir une liste des personnes affectées (propriétaires ou ayant-droit) constitués des informations suivantes : le nom et prénoms, le numéro de maison, le numéro de carte nationale d’identité, la demi-photo, une photo des maisons/échoppes affectée) sur la base des biens identifiés ;

“Procéder à une évaluation exhaustive de la valeur des biens identifiés et discuter avec leurs propriétaires des modalités de compensation ;

“ Finaliser le processus de négociation assorti des procès-verbaux avec chacune des personnes affectées par le projet sur le type de compensation à mettre en œuvre (reconstruction des maisons/échoppes et autres mises en valeur, paiement des compensations sous forme de cash, etc.) ;

“Accompagner les Personnes Affectées par le Projet (PAPs) à trouver les nouveaux emplacements. Ces nouveaux emplacements devront être construits en dehors du domaine aéroportuaire et seront approuvés par le Client ;

“Pour les maisons et autres biens à reconstruire, identifier (avec les personnes affectées et le Chefs de villages, les responsables du Clergés (Mission Catholique de Nsimalen et Sanctuaire Marial), les différents lieux de réinstallation et s’assurer que lesdits espaces ne font pas l’objet de litiges fonciers coutumiers ou modernes, sont situés hors du domaine des limites aéroportuaires ;

Discuter avec les personnes dont les maisons et autres mises en valeur seront reconstruites, des conditions de libération de l’emprise tout en veillant que les travaux de constructions ne soient pas retardés ;

“ Produire un cadre de devis quantitatif et estimatif du coût des travaux à réaliser assortie d’un plan de reconstruction le cas échéant ;

“Proposer un mécanisme simple de feedback des personnes affectées pour s’assurer que leurs avis sur la mise en œuvre des mesures de compensation peuvent parvenir rapidement à l’UGP.

**Les Termes de référence de la mission, disponibles au PDST VA à l’adresse ci-**

### 4. Participation et origine

5- Le Directeur Général de la CCAA invite les Consultants (individuels) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu’ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations (CV daté et signé, lettre de motivation et les justificatifs de toute référence citée). L’UGP se réserve le droit de vérifier l’authenticité des informations communiquées

### 5. Financement

BIRD

### 6. Remises des offres

10- Les manifestations d’intérêt rédigées en français ou en anglais (**01 original et 03 copies**) doivent être déposées dans les locaux du PDST VA, **sis à l’Immeuble CDOU, 1<sup>er</sup> étage, bureau de l’Assistante de Direction, Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen**, soit transmis par courriel à l’adresse **pdst.tender@ccaa.aero** au plus tard **14 jours** à partir de la date de publication de l’ASMI à **15 heures** (GMT+1), avec mention : « **Manifestations d’intérêt, Services de Consultants pour recrutement d’un consultant individuel pour l’élaboration du plan succinct de réinstallation (PSR) des travaux de construction de la clôture de sécurité de l’Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen**».

## 7. Composition du dossier

La mission sera réalisée par un Consultant Individuel qui devra répondre aux exigences de qualification ci-après :

Être titulaire d'un diplôme universitaire BAC + 5 de niveau Master ou équivalent, socio-économiste, sociologue, environnementaliste ou dans un domaine connexe en rapport avec la mission ;

- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle générale ; - Justifier d'au moins trois (03) références dans la réalisation de Plans Succincts de Réinstallation (PSR), Plans d'Action et de Réinstallation (PAR) ou Plans d'Indemnisation et de Réinstallation (PIR) de populations affectées par un projet au cours de cinq (05) dernières années ;

- Maîtriser les politiques nationales en matière de protection de l'environnement et de déplacements involontaires des populations ;

-Maîtriser les politiques et procédures de la Banque Mondiale en matière de sauvegarde environnementale et sociale, le Cadre Environnementale et Sociale (CES) de la Banque Mondiale et toute autre directive jugée pertinente.

Le Consultant peut se faire appuyer, à sa charge, par toute autre expertise d'appui qu'il juge nécessaire.

## 8. Critères d'évaluation

8- Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection des consultants individuels telle que décrite dans les Directives de Consultants

## 9. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures ouvrables entre 09 heures et 15 heures.

YAOUNDE le 30 Décembre 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**ASSOUMOU KOKI Paule**

## SOCIETE NATIONALE DES MINES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0001/AONR/SONAMINES/CIPM/2021 DU 31/12/2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA FORMULATION DE LA VISION ET DE L'ELABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES MINES (SONAMINES).-(EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/AN/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant chargé de la formulation de la vision et de l'élaboration du plan stratégique de la Société Nationale des Mines(SONAMINES)en procédure d'urgence.

## 2. Consistance des prestations

### ● Objectif général

L'objectif de la mission est de permettre à la SONAMINES de se doter d'un instrument majeur de gestion performante et efficace du secteur des mines et des carrières à l'exception des hydrocarbures, afin de mieux gérer les intérêts de l'État dans ce domaine.

### ● Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit de :

- réaliser le diagnostic stratégique et organisationnel de développement de la SONAMINES et de son secteur d'activités en tenant compte des ODD et autres documents stratégiques nationaux, notamment la SND30 ;
- formuler une vision claire du développement de la SONAMINES ;
- définir les valeurs de la SONAMINES ;
- identifier les orientations et les axes stratégiques de la SONAMINES;
- proposer une stratégie de mobilisation de partenaires et des moyens/ressources pour la mise en œuvre ;
- élaborer le plan d'action du plan stratégique de développement de la SONAMINES ;
- élaborer le cadre de performance du plan stratégique de développement de la SONAMINES;
- proposer le mécanisme de mise en œuvre et de suivi-évaluation du plan stratégique de développement de la SONAMINES ;
- proposer aux organes de gestion, un plan stratégique et opérationnel de développement des activités de la SONAMINES ;
- élaborer un projet de texte et de cadre organique ;
- élaborer un plan d'organisation des effectifs ;

élaborer un manuel de procédures.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est estimé à **cent millions** (100 000 000) **de Francs CFA**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux candidats figurants sur la liste restreinte élaborée après Appel à Manifestation d'Intérêt N° **000002/AAMI/SONAMINES/DG du 03 novembre 2021**. Il s'agit de :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES
1	<b>GROUPEMENT STE&amp;P ADVISING LTD / CABINET GECI</b>	B.P 5174 Yaoundé Tél : 677 50 11 68
2	<b>GIMERC SARL</b>	B.P. 14409 Yaoundé Tél : 677 11 75 71
3	<b>GROUPEMENT PCG CAMEROON – CIME SERVICES</b>	Tél : 677 55 15 56
4	<b>GROUPEMENT KB SAP CONSULTING ET HLB ACP CENTRAL AFRICA</b>	B.P. 5701 Douala Tél 233 42 70 51
5	<b>CADIELLE TRADE &amp; CONSULTING</b>	Tél : 699 93 91 16/678 70 75 72
6	<b>ERNST &amp; YOUNG CAMEROUN</b>	B.P. 3340 Douala Tél : 233 42 62 69/233 42 94 50

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la SONAMINES, Exercices 2021 et suivant.

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la **Direction Générale de la SONAMINES (Service des Marchés)** à Yaoundé,

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la **Direction Générale de la SONAMINES (Service des Marchés)**, au 058 396/696 323 506 / 671 28 89 09 , sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone)

## 8. Remises des offres

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Les offres doivent être déposées au **étage de l'immeuble abritant la Direction Générale de la SONAMINES**, situé au quartier Omnisport, Avenue Marc Vivien FAYAT, à Yaoundé.

**N° 0001AONR/SONAMINES/CIPM/2021 DU 31/12/2021**

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE**

**DE LA FORMULATION DE LA VISION ET DE L'ELABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE**

**(En procédure d'urgence)**

**FINANCEMENT : BUDGET DE LA SONAMINES, EXERCICES 2021 ET SUIVANT**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de soixante (60) jours à compter de la date de livraison des plans.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement financier agréé (pièce 12 du DAO), dont le montant est fixé à **deux millions (2 000 000) de FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de signature de l'original datant d'au plus trois (03) mois.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis.

## 12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **20/01/2022 au plus tard à 14 heures précises** à l'adresse indiquée.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu le droit de soumissionner.

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 13. Critères d'évaluation

### 14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission ou présence d'une caution ayant aucun lien avec la présente consultation à l'ouverture
- b) Non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- e) Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- g) Présence des informations de l'offre financière dans les pièces administratives ou dans l'offre technique ;
- h) Note technique inférieure à 75 points sur 100 points.

### 14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite **100 points** sur la base des critères suivants :

- A. Présentation de l'offre..... 05 points
  - 1. B. Références ..... 20 points
  - 2. C. Personnel clé.....50 points
  - 3. D. Méthodologie et compréhension des TDR .....20 points
  - 4. E. Moyens matériels et logistiques.....05 points

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures à **l'offre technique**

## 14. Attribution

Le consultant sera choisi par la **méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le règlement de consultation.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale de la SONAMI : (237) 242 058 396/696 323 506 / 671 28 89 09, aux heures ouvrables.





## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 48 COMPTOIRS ET D'UN HANGAR SANS COMPTOIRS AVEC DEUX BLOCS DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES AU MARCHÉ DE DIR AUX MARCHÉS DE BAGODO ET DE GORO RESPECTIVEMENT, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction d'un hangar de 48 comptoirs et d'un hangar sans comptoirs avec deux blocs de latrines écologiques à 03 cabines au marché de Dir aux marchés de Bagodo et de Goro respectivement, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel de l'opération est de soixante-quatre million trois cent quarante-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit FCFA.**

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/CDIR/CIPM/2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction d'un hangar de 48 comptoirs et d'un hangar sans comptoirs avec deux blocs de latrines écologiques à 03 cabines au marché de Dir aux marchés de Bagodo et de Goro respectivement, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de Dir

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>

12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	Total des oui	/29

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

### **15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### **16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **17. Renseignements Complémentaires**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DES PMH À L'EP DE SOURMA  
ET AU MARCHÉ DE BAGODO, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE  
L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs avec deux blocs administratifs et construction de deux blocs de latrines écologiques à 03 cabines dans les EP Bindiba et EP Groupel Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Lot N° F100 ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- Lot N° F200 FORATION
- Lot N° F300 EQUIPEMENT
- Lot N° F400 DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE
- Lot N° F500 ANALYSE ET TRAITEMENT
- Lot N° F600 REALISATION DE LA TETE DU FORAGE
- Lot N° F.700 REALISATION DES ABREUVOIRS
- Lot N° F.800 AUTRES ACCESSOIRES DU RESEAU
- Lot N° F.900 CHAMP PHOTOVOLTAIQUE ET POSE DE LA POMPE
- Lot N° F.1000 REALISATION DU CHATEAU D'EAU
- LotN° F.1100 CONDUITES
- LotN° F. 1200 MISE EN SERVICE DU RESEAU
- Lot N° F. 1300 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- LotN° F. 1400 LABELISATION

### 3. Cout Prévisionnel

**Le coût prévisionnel de l'opération est de dix huit million neuf cent quatre mille cent trente FCFA.**

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **I'HYDRA**

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotations.

### 6. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 09/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction de deuxforages équipés des PMH à l'EP de Sourma et au marché de Bagodo, Commune de Dir, Département du Mhéré, Région de l'Adamaoua A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

## 11. Cautionnement Provisoire

n/a

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 13 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de Dir

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 13 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 14. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires



Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	<b>Oui/Non</b>
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	<b>Oui/Non</b>
	Total des oui	/29

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

**15. Attribution**

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 07/DC/C.DIR/CIPM/ 2021 DU 31 DEC 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 120 TABLE-BANCS AU CES DE KALALDI ET AU LYCEE DE DIR ET CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE 60 TABLE-BANCS AVEC LATRINES À TROIS CABINES À L'EP DE SOURMA, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs au CES de KALALDI et au LYCEE de Dir et construction d'un bloc de 02 salles de classe équipées de 60 table-bancs avec latrines à trois cabines à l'EP de Sourma, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif. Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- La fondation ;
- La maçonnerie-élévation ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Le revêtement - peinture ;
- Equipements ;
- Le reboisement.

### 3. Allotissement

n/a

### 4. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 5. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MF N°03/2021/MP/FNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

### 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 8. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général). L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 13/DC/CDIR/CIPM/ 2021 du 31 Déc 2021 Pour les travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classe équipées de 120 table-bancs au CES de KALALDI et au LYCEE de Dir et construction d'un bloc de 02 salles de classe équipées de 60 table-bancs avec latrines à trois cabines à l'EP de Sournm, Commune de Dir, Département du Mhéré, Région de l'Adamaoua. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de Cent Vingt (120) jours calendaires.

## 10. Cautionnement Provisoire

n/a

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

**Date limite de dépôt des offres** Le 14 JAN 2022, à 10 heures 00.

**Lieu de réception des plis** Secrétariat Général de la Commune de Dir

## 12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Date et heure d'ouverture des plis** Le 14 Jan 2022 à 11 heures 00.

**Lieu d'ouverture des plis** Salle de réunion de la Commune de DIR

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PMDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 13. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
12.1	<b>Présentation de l'Offre</b>	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.2	<b>Qualité du personnel (voir CCTP)</b>	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieure ou égale 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.3	<b>Matériel de Chantier (voir CCTP)</b>	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.4	<b>Méthodologie d'exécution des travaux</b>	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égal à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
12.5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	<b>Oui/Non</b>
12.8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	<b>Oui/Non</b>
12.9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	<b>Oui/Non</b>
12.13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	<b>Oui/Non</b>
	<b>Total des oui</b>	







**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

## 14. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. :+237 691 85 98 52/691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**HOUSSEINI ISSA**

## COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°003/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N° 013/DC/CUD/CIPM/2021 DU 17 NOVEMBRE 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LA MAINTENANCE DU PARC INFORMATIQUE A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA,**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Ville de Douala,**  
Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de **M.MBASSA NDINE Roger**, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu La Lettre – Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n° 0000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

Considérant le Dossier de consultation n° 013/DC/CUD/CIPM/2021 du 17 Novembre 2021 relatif à l'acquisition du matériel pour la maintenance du parc informatique a la communauté urbaine de douala,

Considérant le procès-verbal de la séance du 28 Octobre 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant la proposition d'attribution N°086/EMH/KNSE/CIPM/CUD/2021 du 15 Décembre 2021 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

### **DECIDE:**

**Article 1<sup>er</sup>:** La société **IMIYEN CORPORATION**

B.P.: 34297 YDE, Tél. : 679 02 41 70 est déclarée attributaire du marché relatif à la Consultation susmentionnée pour les montant et délai ci-après :

<b>Lot</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant (FCFA TTC)</b>	<b>Délai  (en mois)</b>
<b>Unique</b>	<b>IMIYEN CORPORATION</b>  B.P.: 34287 YDE  Tél. : 679 02 41 70	<b>17 559 563</b> (dix sept millions cinq cent cinquante neuf mille cinq cent soixante trois)	<b>01</b>

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

*DOUALA le 4 Janvier 2022*

*Le MAIRE*

***MBASSA NDINE Roger***



## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN SANTÉ DE CENTRE INTÉGRÉ (CSI) ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À 03 CABINES À FADA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction et d'équipement d'un Santé de Centre Intégré (CSI) et la construction d'un bloc de latrines écologiques à 03 cabines à FADA, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA pu à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 22/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de de construction et d'équipement d'un Santé de Centre Intégré (CSI) et la construction d'un bloc  
de latrines écologiques à 03 cabines à FADA, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de  
l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) Jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 11 JANV 2022, à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 11 JAN 2022, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis .... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../30</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui** sur **30** seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant ; (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*MEIGANGA le 31 Décembre 2021*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***DJIBRILLA Goni***



## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 15 BOUTIQUES ET D'UN BLOC DE LATRINES ÉCOLOGIQUES À TROIS CABINES AU MARCHÉ DE GOUNBELA, COMMUNE DE MEIGANGA, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 15 boutiques et d'un bloc de latrines écologiques à trois cabines au marché de Gounbela, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 23/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de construction de 15 boutiques et d'un bloc de latrines écologiques à trois cabines au marché de  
Gounbela, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 11 JAN 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 11 JAN 2022 , à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

IL s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

### 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../30</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins 22 oui sur 30 seront admises pour la suite de la procédure.

**11. Attribution**

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

**Visite de site**

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

**12. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**13. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*MEIGANGA le 31 Décembre 2021*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***DJIBRILLA Goni***

## COMMUNE DE DIR

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 15/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 11 FORAGES ÉQUIPÉS DES POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE : EP DE BEYALA, EP DE RAOUZANAM, EP DE GBINAKO, QUARTIER KONTCHA DANS LA VILLE DE DIR, QUARTIER YAYOUWÉ (LIEU-DIT BOFORO-DIR) DANS LA VILLE DE DIR, EP DE LAMOU, EP DE WAAH, EP DE GAZAGAZADE, EP DE TOMEDO, EP DE DOUA, VILLAGE GBAGO, COMMUNE DE DIR, DÉPARTEMENT DU MBÉRÉ FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA\_18), CONVENTION FINANCEMENT DES MPN°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 11 forages équipés des Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans les localités de : EP de BEYALA, EP de RAOUZANAM, EP de GBINAKO, quartier KONTCHA dans la ville de Dir, quartier Yayouwé (Lieu-dit Boforo-Dir) dans la ville de Dir, EP de LAMOU, EP de WAAH, EP de GAZAGAZADE, EP de TOMEDO, EP de DOUA, village GBAGO, Département du Mbéré.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Lot N° F100 ..... ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- Lot N° F200 .... FORATION
- Lot N° F300 .... EQUIPEMENT
- Lot N° F400 .... DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE
- Lot N° F500 .... ANALYSE ET TRAITEMENT
- Lot N° F600 .... REALISATION DE LA TETE DU FORAGE
- Lot N° F.700 ... REALISATION DES ABREUVOIRS
- Lot N° F.800 .... AUTRES ACCESSOIRES DU RESEAU
- Lot N° F.900 .... CHAMP PHOTOVOLTAIQUE ET POSE DE LA POMPE
- Lot N° F. 1000 ..... REALISATION DU CHATEAU D'EAU
- Lot N° F. 1100 .... CONDUITES
- Lot N° F. 1200 .... MISE EN SERVICE DU RESEAU
- Lot N° F. 1300 .... ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- Lot N° F. 1400 .... LABELISATION

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de **l'HYDRAULIQUE**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Dir, Convention Financement des MP N°03/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-DIR du 03 décembre 2021.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Dir, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de DIR ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dir (Secrétariat Général), Tel. (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de Dir (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et scellée adressée au Maire de la Commune de Dir. Autorité Contractante, à la Commune de Dir (Secrétariat Général).
2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 15/DC/C.DIR/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de construction de 11 forages équipés des Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans les localités de : EP de BEYALA, EP de RAOUZANAM, EP de GBINAKO, quartier KONTCHA dans la ville de Dir, quartier Yayouwé (Lieu-dit Boforo-Dir) dans la ville de Dir, EP de LAMOU, EP de WAAH, EP de GAZAGAZADE, EP de TOMEDO, EP de DOUA, village GBAGO, Commune de Dir, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **Cent Vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 14 JANV 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de Dir**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Dir, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 14 JANV 2022 , à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Commune de DIR**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

## 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 21/29) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) daté et signé -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) daté et signé -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière, page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non

11	Déclaration sur l'honneur de régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../29</b>

**NB :** Seules les offres ayant totalisé au moins 21 oui sur 29 seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire. Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre. L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Dir les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 46 60 18 / 694 81 55 71 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34.

*DIR le 31 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**ISSA IYA**



## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 26/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE 180  
TABLEBANCS + BLOC ADMINISTRATIF AVEC BLOC LATRINE A TROIS CABINES DANS LES EP DE  
GROUPE I DE BATOUA GODOLE ET L'EP DE GBAWAR (02 BLOCS), COMMUNE DE MEIGANGA,  
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18),  
CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA  
DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 03 blocs de 02 salles de classe équipées de 180 table-bancs + bloc administratif avec bloc latrine à trois cabines dans les EP de Groupe I de Batoua Godolé et l'EP de Gbawar (02 blocs), Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- INSTALLATION DE CHANTIER
- TERRASSEMENT
- OUVRAGE EN INFRASTRUCTURE
- MAÇONNERIE ET RAVALEMENT
- CHARPENTE - COUVERTURE
- MENUISERIE METALLIQUE/ALU
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- PEINTURE
- ASSAINISSEMENT
- AMENAGEMENTS EXTERIEURS
- EQUIPEMENTS
- ENVIRONNEMENT.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention du **BATIMENT**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA\_18), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tel. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 26/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de construction de 03 blocs de 02 salles de classe équipées de 180 table-bancs + bloc administratif  
avec bloc latrine à trois cabines dans les EP de Groupe I de Batoua Godolé et L' EP de Gbawar (02 blocs),  
Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 12 JANV 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis ..... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 12 JANV 2022, à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré.**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

## 1. Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces n°	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Pagination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non

11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non
12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../30</b>

**NB** : Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui sur 30** seront admises pour la suite de la procédure.

## 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « **Autorité Contractante** », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) Jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

## Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L Attestation de visite de site peut être signée par le Maitre d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

## 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PNDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52/691.84 74 34

*MEIGANGA le 31 Décembre 2021*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

**DJIBRILLA Goni**

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 03 MINI AEP CONSTITUES DE ; UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE ACTIONNEE PAR ENERGIE SOLAIRE, D'UN CHATEAU EN BETON ARMEE (BA) AVEC CUBITENAIRE DE 5M3 ET 3 BORNES FONTAINES DANS LES LOCALITES DE : VILLAGE MBORGUENE, CSI DE FADA ET CSI DE MEIDOUGOU ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MATRICITE HUMAINE (PMH) A L'EP BILINGUE DE NGASSIRI. COMMUNE DE MEIGANGA. DEPARTEMENT DU MBERE FINANCEMENT: PNDP III (FONDS IDA 18), CONVENTION DE FINANCEMENT DES MICROPROJETS N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA DU 03 DÉCEMBRE 2021**

**FINANCEMENT**  
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la construction de 03 mini AEP constitués de : un forage équipé d'une pompe actionnée par énergie solaire, d'un château en Béton Armée (BA) avec cubitenaire de 5m3 et 3 bornes fontaines dans les localités de : village Mborguéné, CSI de FADA et CSI de MEIDOUGOU et la construction d'un forage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à l'EP BILINGUE de NGASSIRI, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua.

La consistance des travaux à réaliser est détaillée dans le présent CCTP, au bordereau des prix nomenclature des tâches et au détail estimatif.

Les travaux seront exécutés par l'entreprise et comprennent les corps d'états suivants :

- Lot N° F100 ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- Lot N° F200 FORATION
- Lot N° F300 EQUIPEMENT
- Lot N° F400 DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE
- Lot N° F500 ANALYSE ET TRAITEMENT
- Lot N° F600 REALISATION DE LA TETE DU FORAGE
- Lot N° F.700 REALISATION DES ABREUVOIRS
- Lot N° F.800 AUTRES ACCESSOIRES DU RESEAU
- Lot N° F.900 CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE ET POSE DE LA POMPE
- Lot N° F.1000 REALISATION DU CHATEAU D'EAU
- Lot N° F.1100 CONDUITES
- Lot N° F.1200 MISE EN SERVICE DU RESEAU
- Lot N° F.1300 ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX
- Lot N° F.1400 LABELISATION

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'**HYDRAULIQUE**.

### 3. Financement

Le présent projet est financé par le PNDP III (Fonds IDA IS), Allocation de la commune de Meiganga, Convention Financement des MP N°02/2021/MP/PNDP-AD/COMMUNE-MEIGANGA du 03 décembre 2021.

## 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage, Maire de la Commune de Meiganga, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée et intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ou à la Cellule Régionale de Coordination (CRC) / PNDP Adamaoua, à partir du **31 DEC 2021** aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis.

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), Tél. (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule régionale de Coordination (CRC) PNDP - Adamaoua, Tél. : +237 691 85 98 52 / 691.84.74.34, dès publication et affichage du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu gratuitement à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général), dès publication du présent avis, pendant les heures ouvrables.

## 6. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermé à la Commune de MEIGANGA (Secrétariat Général). Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 20/DC/C.MGA/CIPM/2021 DU 31 DEC 2021  
Pour les travaux de construction de 03 mini AEP constitués de : un forage équipé d'une pompe actionnée par énergie solaire, d'un château en Béton Armée (SA) avec cubitenaire de SmS et 3 bornesfontaines dans les localités de : village Mborguéné, CSI de FADA et CSI de MEIDOUGOU et la construction d'unforage équipé d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH) à l'EP BILINGUE de NGASSIRI, Commune de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 7. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution des prestations, objet du présent avis est de **cent Vingt (120) jours** calendaires.

## 8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotations, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotations. Toute offre présentée après date et l'heure fixées, ne sera pas reçue.

Date limite de dépôt des offres ..... **Le 11 JANV 2022 , à 10 heures 00**

Lieu de réception des plis .... **Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA**

## 9. Ouverture des Plis

1. Les plis seront ouverts en plénière par la Commission Interne de Passation des Marchés de Meiganga, en présence des soumissionnaires (qui le souhaitent) ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Date et heure d'ouverture des plis ..... **Le 11 JANV 2022.à 11 heures 00**

Lieu d'ouverture des plis ..... **Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré**

2. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

3. Conformément aux exigences du bailleur de Fonds, la consultation des entreprises consiste à comparer les cotations obtenues de plusieurs entreprises (dans le cas de travaux de génie civil), au nombre de trois ou plus, pour garantir l'obtention de prix compétitifs (cf. Directive Banque Mondiale, point 3.5, Page 31).

4. Conformément à la convention de partenariat Commune/ PNDP, les représentants du PNDP sont impliqués à toutes les étapes du processus de passation des marchés financés par le Programme (Examen du DAO/DC, Avis d'appel d'offres, ouverture des plis, analyse des offres, attribution du marché, examen du projet de contrat, etc.).

## 10. Critères d'évaluation

### 1- Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment;

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions requises (prestataire non enregistré)
- Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui inférieur à 22/30) ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

## 2. Principaux critères de qualifications

Le système de notation étant binaire, les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

Pièces <sup>n°</sup>	Désignation	Note
1	Présentation de l'Offre	
	Respect de l'ordre prescrit dans la DC Intercalaires couleurs Lisibilité Papination (les éléments non compris dans la DC)	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
2	Qualité du personnel (voir CCTP)	
	-Liste/Organigramme du personnel de chantier cohérent avec les tâches -Diplôme du conducteur des travaux (au moins niveau Ingénieur des Travaux de GC/GR ou équivalent) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du conducteur des travaux, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3 ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
	-Diplôme du Chef de chantier (au moins niveau Technicien Supérieur de GC/GR ou Equivalent ) certifié par une autorité compétente -Curriculum Vitae du Chef de chantier, daté et signé -Ancienneté supérieur ou égale à 3ans	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
3	Matériel de Chantier (voir CCTP)	
	Au moins un Camion benne (produire photocopie certifié carte grise ou contrat de location) Au moins un pick-up (produire photocopie certifiée carte grise ou contrat de location) Liste de matériel cohérent avec les tâches	Oui/Non Oui/Non Oui/Non
4	Méthodologie d'exécution des travaux	
	-Production d'un organigramme du projet -Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux -Description des règles de protection socio-environnementale et mesures d'hygiène conformément au marché -Planning détaillé d'exécution des travaux avec délais inférieur ou égale à 120 jours -Planning des approvisionnements du chantier -Cohérence dans l'ordonnancement des travaux	Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non Oui/Non
5	Cahier des clauses techniques particulières, paraphé à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
6	Cahier des clauses environnementales et sociales, paraphées à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
7	Cahier des Clauses administratives particulières paraphés à chaque page, cacheté, daté et signé à la dernière page	Oui/Non
8	Attestation de visite de site ou déclaration sur l'honneur de visite de site	Oui/Non
9	Déclaration sur l'honneur de non faillite signée et datée	Oui/Non
10	Déclaration sur l'honneur de non Exclusion des Marchés Publics par l'ARMP signée et datée	Oui/Non
11	Déclaration sur l'honneur de la régularité à la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale signée et datée	Oui/Non

12	Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier dans le cadre des Marchés Publics signée et datée	Oui/Non
13	Déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale signée et datée	Oui/Non
14	Lettre d'engagement pour le respect des principes de l'égalité genre signée et datée	Oui/Non
	<b>Total des oui</b>	<b>...../30</b>

**NB:** Seules les offres ayant totalisé au moins **22 oui sur 30** seront admises pour la suite de la procédure.

### 11. Attribution

1. Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maire « Autorité Contractante », après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, attribuera provisoirement le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation. Il invite le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire, à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : une attestation de non redevance fiscale, un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion des Marchés Publics de l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en règle vis à vis de la CNPS. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

2. Muni de ces documents, le Maire, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu le dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la proposition d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

### Visite de site

La visite du site, à effectuer après le retrait de la Demande de Cotations, donnera lieu à la production d'une attestation signée du soumissionnaire accompagner du rapport de visite de site avec photos, à insérer dans son offre.

L'Attestation de visite de site peut être signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant, le chef de village ou le représentant du service déconcentré de l'Etat de la localité bénéficiaire de l'ouvrage. Ou produire une déclaration sur l'honneur de visite de site.

### 12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de MEIGANGA les jours ouvrables ou aux numéros de téléphone suivant : (+237) 677 96 92 59 / 696 33 31 11 ou à la Cellule Régionale de Coordination PMDP Adamaoua, tél. : +237 691 85 98 52/691.84.74.34.

MEIGANGA le 31 Décembre 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

**DJIBRILLA Goni**



**COMMUNE D'AYOS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AAONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION EN POTEAU BETON ET ECLAIRAGE PUBLIC DU VILLAGE BII, ARRONDISSEMENT D AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.FINANCEMENT : BIP MINEE, EXERCICES 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice **2022**, le Maire de la **Commune** d'Ayos, **Autorité contractante**, lance un **Appel d'Offres National Ouvert** pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), **Maître d'Ouvrage**, les travaux d'électrification rurale, tel que définis ci-après :

<b>N°LOT UNIQUE</b>	<b>DESIGNATION DES TRAVAUX</b>	<b>ARRONDISSEMENT</b>
	<b>CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION EN POTEAU BETON ET ECLAIRAGE PUBLIC DU VILLAGE BII. ARRONDISSEMENT D AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU</b>	<b>AYOS</b>

**2. Consistance des prestations**

Les principales tâches à exécuter sont les suivantes :

- La Construction de la ligne BT monophasée en câble torsadé de 4x25 mm<sup>2</sup> en poteaux béton ;
- La fourniture et la pose de 35 lampadaires électriques de type LED ;
- Le branchement + Abonnement de 15 ménages ;
- Prestations diverses ;

**3. Cout Prévisionnel**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres et d'un montant de **cinquante millions (50 000 000) de FCFA T.T.C.**, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2022.

**4. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation de travaux similaires et exerçant régulièrement leurs activités sur le territoire national. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

**5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres et d'un montant de **cinquante millions (50 000 000) de FCFA T.T.C.**, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEE, Exercice 2022.

**6. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante Mille (50 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale d Ayos**.

## 7. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 005 /AAONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022

**EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION EN POTEAU BETON ET ECLAIRAGE PUBLIC DU VILLAGE BII. ARRONDISSEMENT D AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Sous peine de rejet, les offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos au plus tard le **28 JANVIER 2022** à 11 heures précises.

## 8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le **Maître d'Ouvrage** pour la réalisation de ces travaux est fixé à **trois (03) mois** à compter de la date de notification du démarrage des travaux.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le **Ministère chargé des Finances**, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de **1 000 000 (un million)** francs CFA valable pendant **30** jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente ( **Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (**RPAO**).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (**03**) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'Offre.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le **28 JANVIER 2022** à partir de 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos par la Commission interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

## 11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur un triple plan : Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, puis selon des critères de qualification suivant le système de notation binaire (oui/non)

### 10.1. Critères éliminatoires

**Les principaux critères éliminatoires sont :**

- Ⓜ Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Ⓜ Présence de pièces ou de déclarations non conformes, falsifiées ou signées par une autorité incompétente ;
- Ⓜ Offre Technique incomplète ou non conforme aux spécifications du DAO ;
- Ⓜ Absence de la caution de soumission ;
- Ⓜ Absence de l'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ⓜ Exclusion du soumissionnaire par l'**ARMP** (Agence de Régulation des Marchés Publics) de la commande publique ;
- Ⓜ Absence de la Quittance d'achat du **DAO** (Dossier d'Appel d'Offres) ;
- Ⓜ Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière.

*Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.*

### 10.2. Critères de qualification

Les critères de qualification des soumissionnaires porteront sur les points suivants :

- Ⓜ Références du soumissionnaire dans le domaine ;
- Ⓜ Qualifications et expérience du personnel d'encadrement des travaux ;
- Ⓜ Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Ⓜ Méthodologie d'exécution et planning des travaux ;
- Ⓜ Capacité financière ;

**10.3.** La qualification technique s'obtient après satisfaction des cinq (**05**) critères essentiels sus-listés. A défaut d'offres ayant satisfait à tous les critères essentiels, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer avec rigueur, objectivité et équité, pour permettre à la fin si possible, une proposition alternative d'attribution dans l'intérêt du projet.

**10.4.** A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires non éliminées, seront évaluées sur le plan financier. L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

## 12. Attribution

L'attribution du Marché se fera au soumissionnaire qualifié à la fois sur le plan administratif, technique et financier et dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante.

## 13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU STADE MUNICIPAL D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINSEP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère des Sports et de l'Education Physique, pour le compte des Exercices 2022 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement du stade municipal d'Ayos.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel ;
- La réalisation des études d'exécution ;
- Les déblais mise en remblai ;
- Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- La réalisation des dégagements mécaniques.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Aménagement du stade municipal d'Ayos	04	<b>25 000 000</b>

## 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Aménagement du stade municipal d'Ayos	04	<b>25 000 000</b>

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Sports et de l'Education Physique, Exercices 2022 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28 JANVIER 2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 JANVIER 2022

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'aménagement du stade municipal d'Ayos.

**Financement : BIP MINSEP - Exercices 2022 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Quatre cents mille (400 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 JANVIER 2022 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
  - Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;
  - Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
  - Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
  - Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;
  - Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
  - Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins huit millions (8 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;

Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **10 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 006/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE D'ANTIBIOTIQUES ET ANTIPARASITAIRE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture d'antibiotiques et antiparasitaire à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture d'antibiotiques et antiparasitaire à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA		
Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle (2023)	Total
124 000 000	124 000 000	248 000 000

## 4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Lot	Désignation	
	Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle (2023)
1	Fourniture d'antibiotiques et antiparasitaire	Fourniture d'antibiotiques et antiparasitaire

## 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de p

## 6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Do

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Do

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels

**N° 006/AONO/HG**

### 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 08 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 2 480 000 Francs

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé de l'Économie

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **27 janvier 2022 à 13h 00** par la Commission d'Appel d'Offres à faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.



## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

### Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le cahier des charges.
6. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
8. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public.
10. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivrée par le Ministre de la Santé.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé.
12. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

### Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 82 000 000 FCF.
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale au tiers du montant prévisionnel de la tranche.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 08 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique.

**Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.**

**Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la soumission.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

# AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT

AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 1011 CONTRACT TITLE: SUPPLY OF OFFICE EQUIPMENT AND OFFICE FURNITURE FOR AGROPROCESSING UNITS. NCB REFERENCE N° 043/2021/NCB/STB/AIVDP OF 27TH DECEMBER 2021

## FINANCEMENT

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

*Supply of Office Equipment and Office Furniture for AgroProcessing Units.*

## 2. Consistance des prestations

1. The *Government of Cameroon* has received financing from the Islamic Development Bank (IsDB) toward the cost of the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project, and intends to apply part of the proceeds toward payments under the contract for Supply of Office Equipment and Office Furniture to the four processing Units.
2. The *Ministn, of Agriculture and Rural Development through the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project* now invites sealed bids from eligible bidders for the Supply of Office Equipment and Office Furniture to the four processing Units (011 Palm, Cassava, Cocoa and Rice) for the Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project.

## 3. Financement

Mode of Financing: *Lives and Livelihood Fund (LLF) Financing No. CMR 1011*

## 4. Consultation du Dossier

1. Interested eligible bidders may obtain further information from *the Procurement Office* and inspect the bidding documents during office hours. *08:00 to 17:00 hours (local lime)* at the address given below.

## 5. Acquisition du Dossier

1. 5. A complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a written application to the address below and upon payment of a nonrefundable fee of

fifty thousand (50 000) F CFA. The method of payment will be to CAS-ARMP Account No 97568660001-28 in any BICEC Bank Branch.

## 6. Remises des offres

Bids must be delivered to the address below on or before Friday, 28<sup>h</sup> January 2022 at 2pm. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on Friday, 28<sup>th</sup> January 2022 at 3pm

## 7. Cautionnement Provisoire

1. 5. All bids must be accompanied by a *Bid Security* as follows: One Million F CFA

## 8. Recevabilité des Offres

Bids must be delivered to the address below on or before Friday, 28<sup>th</sup> January 2022 at 2pm. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on Friday, 28<sup>th</sup> January 2022 at 3pm

## 9. Ouverture des Plis

Bids must be delivered to the address below on or before Friday, 28<sup>th</sup> January 2022 at 2pm. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on Friday, 28<sup>th</sup> January 2022 at 3pm

## 10. Renseignements Complémentaires

1. 5. The address referred to above is:

**Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project**

**Attn: Dr. Besong Ntui OGORK, Project Coordinator AIVDP, SOWEDA Complex, Adjacent BICEC Bank P.O Box 336, Buea, Republic of Cameroon**

**Tel: 237 233323411/237 679 82 44 48**

**Fax: 237 233323412**

**E-mail: [aivdp.bueae4mail.com](mailto:aivdp.bueae4mail.com)/[aivdp-hueaghotmail.com](mailto:aivdp-hueaghotmail.com) Web site: [www.soweda.org](http://www.soweda.org)**

*BUEA le 28 Décembre 2021*

*Le COORDONNATEUR*

**BESONG NTUI OGORK**

## UNIVERSITÉ DE BUÉA

**URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.010/UONIT/TB/UB/21 OF 28/12/2021 PROVISION OF INSURANCE SERVICES TO 10,000 STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF BUEA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

The Vice-Chancellor of the University of Buea hereby launches an Urgent Open National Invitation to Tender for the Provision of Insurance Service to 10,000 Students of the University of Buea

## 2. Consistance des prestations

The purpose of this insurance is to cover the liability of students registered in the University as well as cover them for expenses *due* to health, disability or death.

### I: STUDENT CIVIL LIABILITY (RESPONSIBILITY)

#### a) Physical Damages

#### b) Material and resulting immaterial damages

#### c) External lire

#### d) External water damages

#### e) Food poisoning

### II: STUDENT PERSONAL ACCIDENT/INCAPACITY OR DEATH

#### a) Physical Disability

#### b) Accidentai Death

#### c) Medical Expenses to include hospitalization.

#### d) Funeral expenses

### III: ILLNESSES

1. a. Consultation
2. b. Specialist consultation
3. c. Hospitalization/ day
4. d. Surgical cases
5. e. Medical Lab
6. f. Nurse care
7. g. HIV/AIDS under the National Program
8. h. Pharmaceutical drugs — Generic, exceptionally
9. i. Prescribed eye glasses

### IV: Death (funeral expenses)

#### 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost alter preliminary studies is 10,000,000 (ten million) francs CFA including taxes.

#### 4. Participation et origine

camerounais

#### 5. Financement

This project is funded by the 2022 Budget of the University of Buea, Chapter 244, Article 244623, Paragraph 670040.



**6. Consultation du Dossier**

Tender documents can be consulted during working hours at the Secretariat of the Development Office, Room 211, and Central Administration Building of the University of Buea as soon as this notice is published

**7. Acquisition du Dossier**

Tender documents can be obtained during working hours at **the Secretariat of the Development Office**, Room 211, Central Administration Building, University of Buea, upon presentation of a receipt of a non-refundable fee of **17,000 (seventeen thousand) CFA francs** to the special **ARMP** account N°. **97568660001-28 at BICEC**.

**8. Remises des offres**

**Bidders** must submit their bids **in seven copies (one original and six copies)** to the Development Office of the University of Buea, located **in Room 211** of the Central Administration Building **by 12.00 midday, on 19/01/2022**. Bids shall **NOT be** received after this date. The bids should be addressed to **The Vice-Chancellor, University of Buea, P.O. Box 63, Buea**. The **khaki brown** envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner

**9. Delai de Livraison****Death (funeral expenses)****10. Cautionnement Provisoire**

Each bidder **must include in his Administrative Documents**, a bid bond of **200,000 (two hundred thousand) FCFA**. It should be issued by a bank recognized by the Ministry of Finance, as specified in Document 11 of this tender file. Administrative documents **must be less than three months old and must not be signed after submission of the bids**. Only originals or copies certified by the competent administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officer, etc.) including the bid bond, should imperatively be produced. Bids which fail to comply with this requirement will be rejected.

**Any bid which does not conform to the prescription of this invitation to tender shall be declared inadmissible. Particularly**, the absence of the bid bond shall lead to a pure and simple rejection of the bid without any appeal being entertained.

**11. Recevabilité des Offres**

**Bidders** must submit their bids **in seven copies (one original and six copies)** to the Development Office of the University of Buea, located **in Room 211** of the Central Administration Building **by 12.00 midday, on 19/01/2022**. Bids shall **NOT be** received after this date. The bids should be addressed to **The Vice-Chancellor, University of Buea, P.O. Box 63, Buea**. The **khaki brown** envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner;

"Urgent Open National Invitation to Tender No.010/UONIT/TB/UB/21 of 28/12/2021" for the Provision of Insurance Services to 10,000 Students of the University of Buea"

"To be opened only during the tender opening session"

**12. Ouverture des Plis**

Bids shall be opened in two phases. The first phase shall be on **19/01/2022 at 01.00 p.m** by the University of Buea Tenders Board in the Conference Room of the Central Administration Building of the University of Buea, in the presence of the bidders or their duly authorized representatives who should have a perfect mastery of the bids

**13. Critères d'évaluation**

1. **6. 1 Main Eliminary criteria:**
2. **a. The absence of a bid bond**
3. **b. Falsification of documents**
4. **c. Incomplete technical file**
5. **d. Incomplete financial file**
6. **e. No proof of registration with CIMA.**
7. **f. A technical score of less than 70%**

## 6.2 Main Qualification Criteria

Technical bids shall be evaluated on the basis of essential criteria using a binary (Yes/No) scale outlined below.

a.	Presentation of tender	Yes/No (3 yeses)	
b.	Premium	Yes/No (1 yes)	
c.	Guarantees	Yes/No (3 yeses)	
d.	Period of intervention in case of incident	Yes/No (7 yeses)	
e.	Experience of bidder	Yes/No (7 yeses)	
f.	Benefits proposed by the bidder	Yes/No (2 yeses)	
g.	Accessibility of Insurer	Yes/No (1 yeses)	
Total			<b>24</b> yeses.

## 14. Attribution

The contract shall be awarded on the basis of the best bid using the combination of Technical and financial criteria.

## 15. Durée Validité des Offres

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the tender submission deadline

## 16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from Room 21 1, Central Administration Building of the University of Buea.

*BUEA le 28 Décembre 2021*

*Le RRECTEUR*

**NGOMO HORACE Manga**



## COMMUNE D'AYOS

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 003/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DES CENTRES D'ALPHABÉTISATION D'AYOS.FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2022.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, au titre de l'Exercice 2022, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun, une Demande de Cotation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

### 2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'achat, le transport et la livraison de certains équipements dans les centres d'alphabétisation d'Ayos. Ces équipements comprennent :

Soixante-cinq (65) pelles bêches ;

Soixante-cinq (65) pelles rondes ;

Dix-huit (18) brouettes ;

Cinquante-sept (57) houes ;

Soixante-cinq (65) machettes ;

Cinq (05) tondeuses ;

Deux (02) tronçonneuses.

Les caractéristiques des différentes fournitures sont détaillées dans le Descriptif de la Fourniture.

### 3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel total de **douze millions (12 000 000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées en un (01) lot unique présenté ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Equipement des centres d'alphabétisation d'Ayos.	12 000 000	02

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

### 6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Éducation de Base, Exercice 2022, pour un coût prévisionnel total de **douze millions (12 000 000)** de francs CFA, Toutes Taxes Comprises.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le **28 janvier 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«**DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 janvier 2022**

**En procédure d'urgence pour l'équipement des centres d'alphabétisation d'Ayos.**

**Financement : BIP MINEDUB, Exercice 2022.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».**

### **Présentation des offres**

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du Dossier de Demande de Cotation et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

## 10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour ce lot, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Demande de Cotation, par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant de ladite garantie est de **deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire dans l'offre du Soumissionnaire entraîne à l'ouverture le rejet systématique de ladite offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de la Demande de Cotation.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de Demande de Cotation.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28 JANVIER 2022** dès 12 heures dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

Ø Absence de l'original du cautionnement provisoire (garantie de soumission) ;

Ø Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

Ø Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces ou l'un des éléments suivants :

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

Ø L'attestation de visite du lieu de livraison datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Les fiches techniques et prospectus des équipements proposés ;

Ø Non-respect des caractéristiques minimales telles que détaillées dans le Descriptif de la Fourniture ;

Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins cinq millions (5 000 000) de F CFA ;

c) Offre financière incomplète pour :

Ø Absence de la lettre de soumission timbrée et signée;

Ø Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Ø Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Ø Absence des sous-détails des prix unitaires ;

Ø Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix unitaires, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;**

**e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.**

### 14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 04 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

-Présentation sur **01 critère** ;

-Modalités de livraison, planning et délai sur **02 critères** ;

-Garantie sur **02 critères** ;

-Service après-vente sur **01 critère** ;

-Références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

**N.B Seuls les soumissionnaires qui auront satisfait à tous les critères éliminatoires seront éligibles à l'évaluation financière.**

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et ayant été évaluée la **moins disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**



# CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS SUITE À L'AONO N°014/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 12 NOVEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS D'ASSURANCE GLOBALES DOMMAGES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)-COUVERTURE ANNEES 2022, 2023 ET 2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

### Communiqué :

La société **SANLAM ASSURANCE CAMEROUN S.A**, BP : 12 125 Douala, Tel: 233 42 47 47, est attributaire du Marché relatif à l'objet susmentionné.

<b>Montant TTC (en FCFA)</b>	<b>Tranche Ferme Année 2022</b>	<b>Tranche Conditionnelle N°01 Année 2023</b>	<b>Tranche Conditionnelle N°02 Année 2024</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>13 246 060</b>  (Treize millions deux cent quarante six mille soixante)	<b>13 246 060</b>  (Treize millions deux cent quarante six mille soixante)	<b>13 246 060</b>  (Treize millions deux cent quarante six mille soixante)	<b>39 738 180</b>  (Trente neuf millions sept cent trente huit mille cent quatre vingt)
<b>Délai d'exécution</b>	Douze (12) mois	Douze (12) mois	Douze (12) mois	Trente six (36) mois

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 31 Décembre 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MBAPPE PENDA Auguste**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE COLLYRES, DE POMMADÉS ET D'ANTISEPTIQUES À USAGES EXTERNE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de collyres, de pommades et d'antiseptiques à usages externe à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de collyres, de pommades et d'antiseptiques à usages externe à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA			
Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle 1 (2023)	Tranche conditionnelle 2 (2024)	Total
83 000 000	83 000 000	83 000 000	249 000 000

## 4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

Désignation		
Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle 1 (2023)	Tranche conditionnelle 2 (2024)
Fourniture de collyres, de pommades et d'antiseptiques à usages externes	Fourniture de collyres, de pommades et d'antiseptiques à usages externes	Fourniture de collyres, de pommades et d'antiseptiques à usages externes

## 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de p

## 6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Do

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Do

**8. Acquisition du Dossier**

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

**9. Remises des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels

**N°009 /AONO/HGD/CIPM/2022 d**

**10. Delai de Livraison**

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 08 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage

**11. Cautionnement Provisoire**

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 1 660 000 Francs CFA.  
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère Chargé de l'Économie

**12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre

**13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **31 janvier 2022 à 13h 00** min par la Commission d'Appel d'Offres s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

### Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le cahier des charges.
6. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
8. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public.
10. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivrée par le Ministre de la Santé.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé.
12. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

### Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 56 000 000 F CFA.
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale au tiers du montant prévisionnel de la tranche de l'offre.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 08 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique.

**Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.**

**Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).



## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ D'AYOS (REHABILITATION DES BOUTIQUES SINISTRÉES). FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, pour le compte des Exercices 2022 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché d'Ayos (réhabilitation des boutiques sinistrées).

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de maçonneries ;
- Charpente, couverture et faux-plafond ;
- Menuiseries ;
- Travaux de peinture.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation du marché d'Ayos (réhabilitation des boutiques sinistrées)	04	10 000 000

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation du marché d'Ayos (réhabilitation des boutiques sinistrées)	04	10 000 000

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercices 2022 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28/0/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03/01/2022

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché d'Ayos (réhabilitation des boutiques sinistrées).**

**Financement : BIP MINDDEVEL, Exercices 2022 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

### **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Cent cinquante mille (150 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28/01/2022 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins trois millions (3 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **04 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

**COMMUNE D'AYOS**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03/01/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES TOILETTES PUBLIQUES A AYOS. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, pour le compte des Exercices 2022 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction des toilettes publiques à Ayos.

**2. Consistance des prestations**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de terrassement ;
- Travaux de fondations (fosses) ;
- Travaux de maçonnerie et élévation ;
- Travaux de charpente et couverture ;
- Travaux de menuiserie métallique ;
- Travaux de VRD ;

Travaux de peinture

**3. Allotissement**

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction des toilettes publiques à Ayos	04	20 000 000

**4. Participation et origine**

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais

**5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, Exercices 2022 et suivants.

**6. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

**7. Acquisition du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

**8. Remises des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28/01/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° \_\_\_\_010\_\_\_\_/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03/01/2022

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction des toilettes publiques à Ayos.**

**Financement : BIP MINDEVEL, Exercices 2022 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**9. Delai de Livraison**

Le délai global d'exécution des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

**10. Cautionnement Provisoire**

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après :

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Trois cents mille (300 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 28/01/2022 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment accréditée.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

- Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
- Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se
- Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernière
- Ø Une note d'organisation et méthodologie ;
- Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins six millions (6 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **04 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administrati

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remis



## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune

# AGRICULTURAL INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT SPECIFIC PROCUREMENT NOTICE COUNTRY: CAMEROON PROJECT: AGRICULTURE INFRASTRUCTURE AND VALUE CHAIN DEVELOPMENT PROJECT (AIVDP) SECTOR: AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT PROCUREMENT OF GOODS MODE OF FINANCING: LIVES AND LIVELIHOOD FUND (LLF) FINANCING NO. CMR 10.11IS CONTRACT TITLE: SUPPLY OF DUMP TRUCKS, TRACTORS AND GENERATORS

## FINANCEMENT

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

*Supply of Dump Trucks, Tractors and Generators*

### 2. Consistance des prestations

The Government of Cameroon has received financing from the Islamic Development

Bank (IsDB) toward the cost of the **Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project**, and intends to apply part of the proceeds toward payments under the contract for Supply of Dump Trucks, Tractors and Generators.

2. The Ministry of Agriculture and Rural Development through the Agriculture

*Infrastructure and Value Chain Development Project* now invites sealed bids from eligible bidders for the **Supply of Dump Trucks, Tractors and Generators as follows:**

LOT Identification Nu m b e r	Description of Activity	Quantity	Duration in Months
1	Supply of 4x4 Dump Truck 12 Tons	2	4
2	Supply of Tractor & Traiter	2	3
3	Supply of Generator	2	3

### 3. Allotissement

LOT Identification Nu m b e r	Description of Activity	Quantity	Duration in Months
1	Supply of 4x4 Dump Truck 12 Tons	2	4
2	Supply of Tractor & Traiter	2	3

3	Supply of Generator	2	3
---	---------------------	---	---

#### 4. Financement

Mode of Financing: *Lives and Livelihood Fund (LLF)*

Financing No. *CMR 10.11IS*

#### 5. Consultation du Dossier

Interested eligible bidders may obtain further information from *the Procurement Office*

and inspect the bidding documents during office hours. *08:00 to 17:00 hours (local time)* at the address given below.

#### 6. Acquisition du Dossier

1. A complete set of bidding documents in English may be purchased by interested eligible bidders upon the submission of a written application to the address below and upon payment of a nonrefundable fee

Bids must be delivered

#### 7. Remises des offres

1. **5.** Bids must be delivered to the address below on or before **Thursday, 27 January 2022 at 10:00 am**. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of

#### 8. Cautionnement Provisoire

1. All bids must be accompanied by a *Bid Security* as follows:

LOT Identification Number	AMOUNT IN FCFA
LOT 1	5,150,000 (Five million one hundred and fifty thousands)
LOT 2	1,120,000 (One million one hundred and twenty thousands)
LOT 3	1,000,000 (One million)

#### 9. Recevabilité des Offres

Bids must be delivered to the address below on or before **Thursday, 27 January 2022 at 10:00 am**. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on **Thursday, 27 January 2022 at 11:00am**.

#### 10. Ouverture des Plis

Bids must be delivered to the address below on or before **Thursday, 27 January 2022 at 10:00 am**. Electronic bidding will not be permitted. Late bids will be rejected. Bids will be publicly opened in the presence of the bidders' designated representatives and anyone who choose to attend at the address below on **Thursday, 27 January 2022 at 11:00am**.

## 11. Renseignements Complémentaires

1. The address referred to above is:

### **Agriculture Infrastructure and Value Chain Development Project**

**Attn: Dr. Besong Ntui OGORK, Project Coordinator AIVDP, SOWEDA Complex, Adjacent BICEC Bank P.O Box 336, Buea, Republic of Cameroon**

**Tel: 237 233323411/237 679 82 44 48**

**Fax: 237 233323412**

**E-mail: [aivdp.buea@gmail.com](mailto:aivdp.buea@gmail.com)/ [aivdp-buea@hotmail.c](mailto:aivdp-buea@hotmail.c) Web site: [www.aivdp.soweda.cm](http://www.aivdp.soweda.cm)**

*BUEA le 27 Décembre 2021*

*Le COORDONNATEUR*

***BESONG NTUI OGORK***

# COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES VOIRIES (6,9 KM) DE LA VILLE D'AYOS AVEC TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET CONNEXES. FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes pour l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines voiries (6,9 km) de la ville d'Ayos avec travaux d'assainissement et connexes

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des tronçons de route concernés. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel ;
- La réalisation des études d'exécution ;
- Le débroussaillage ;
- Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- Le curage des fossés ;
- La mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires ;
- La mise en œuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;
- La construction des caniveaux bétonnés avec dalles ;
- La construction des fossés en maçonnerie de moellons ;
- Les travaux connexes (construction du hangar de la gare routière).

## 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Réhabilitation de certaines voiries (6,9 km) de la ville d'Ayos avec travaux d'assainissement et connexes	08	<b>100 000 000</b>

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercices 2022 et suivants.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 04/02/2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° \_\_\_008\_\_\_/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03/01/2022

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines voiries (6,9 km) de la ville d'Ayos avec travaux d'assainissement et connexes.

**Financement : BIP MINH DU - Exercices 2022 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

#### 9. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
--------	--------------------------------------------------------------

Lot unique	Un million cinq cents mille (1 500 000) FCFA
------------	----------------------------------------------

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre fin

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives d

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 04/02/2022 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment habilitée. dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
  - Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
  - L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
  - Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être daté, cacheté et signé) ;
  - Une note d'organisation et méthodologie ;
  - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins trente millions (30 000 000) de FCFA.
- f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :
- Ø Un camion benne ;
  - Ø Une Pelle chargeuse ;
  - Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;
  - Ø Une niveleuse.
- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
- Une soumission timbrée et signée ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres ;
  - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
  - Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;
- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **10 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération



## 14. Attribution

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune

# UNITÉ DE GESTION DU PROJET DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE TECHNIQUE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UG PEST/CSPM/2021 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE D'ALIMENTATION ELECTRIQUE MOYENNE TENSION (MT) AU CETIC DE NSAM A YAOUNDE, RÉGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre des Enseignements Secondaires, Autorité Contractante et Maitre d'ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte du CETIC DE NSAM, un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'une ligne d'alimentation électrique moyenne tension (MT) au CETIC DE NSAM A YAOUNDE.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Construction d'une ligne moyenne tension (MT) triphasée 1x34, 4mm<sup>2</sup> ;
- Prestations diverses.

## 3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel des travaux est de quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais jouissant d'une bonne moralité et justifiant des capacités financières et techniques dans le domaine de l'électrification, de l'extension des réseaux MT et BT monophasés ou triphasés, les postes de transformation MT/BT monophasés ou triphasés et les petits systèmes décentralisés.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

## 5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financées par l'Etat du Cameroun à travers les Fonds de contrepartie du PEST. Le montant prévisionnel des travaux est de quinze millions (15 000 000) Francs CFA TTC.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique, 1<sup>er</sup> Etage du bâtiment de la pharmacie Ecole de Police en face de la Station-service MRS, Yaoundé ; B.P: 16044 Yaoundé Numéro de téléphone : (237) 222 201 014, Fax : (237) 222 201 016, dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique, 1<sup>er</sup> Etage du bâtiment de la pharmacie Ecole de Police en face de la Station-service MRS, Yaoundé ; B.P: 16044 Yaoundé, Numéro de téléphone : (237) 222 201 014, Fax : (237) 222 201 016, ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs CFA**, payable au compte CAS de l'ARMP N° 335 988, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, devront être déposées au Secrétariat de Monsieur le Coordonnateur, Chef de L'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique, 1er Etage du bâtiment de la pharmacie Ecole de Police en face de la Station-service MRS, Yaoundé ; B.P: 16044 Yaoundé, Numéro de téléphone : (237) 222 201 014, Fax : (237) 222 201 016 contre récépissé, au plus tard **le 25 JANVIER 2022 à 13 heures précises, heure locale** et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/22/AONO/MINESEC/SG/DPPC/UG PEST/CSPM/2021 DU 03  
JANVIER 2022*

*EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE D'alimentation ELECTRIQUE  
MOYENNE TENSION (MT) AU CETIC DE NSAM A YAOUNDE, RÉGION DU CENTRE.*

*« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

*Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quarante-cinq (45) jours calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat**.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO ou une compagnie d'assurance agréée, d'un montant de : **deux cent soixante mille (260 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. Elle aura lieu le **25 JANVIER 2022 à 14 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) dans la salle de réunion de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique, 1<sup>er</sup> Etage du bâtiment de la pharmacie Ecole de Police en face de la Station-service MRS, Yaoundé ; B.P: 16044 Yaoundé, Numéro de téléphone : (237) 222 201 014, Fax : (237) 222 201 016.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 1- Critères éliminatoires

1. Dossier incomplet ou non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CSPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
3. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
4. Absence de l'autorisation d'accès au réseau ENEO en cours de validité ;
5. Non satisfaction, au moins, à **70%** des critères essentiels, **soit vingt-quatre (21) critères essentiels sur trente (30)** ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
8. Absence d'un sous-détail de prix.

### 2 : Critères essentiels

**Les critères essentiels seront évalués de manière binaire**(satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

1. Présentation générale ;
2. Méthodologie et plannings ;
3. L'expérience du personnel d'encadrement ;
4. Les références de l'entreprise ;
5. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières.

## 13. Attribution

Le Coordonnateur du PEST, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** , à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de l'Unité de Gestion du Projet de l'Enseignement Secondaire Technique, **1<sup>er</sup> Etage du bâtiment de la pharmacie Ecole de Police en face de la Station-service MRS, Yaoundé** ; B.P: 16044 Yaoundé, Numéro de téléphone : **(237) 222 201 014**, Fax : **(237) 222 201 01**.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le COORDONNATEUR

**NDE PATIENCE**

# HOPITAL GENERAL DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/HGD/CIPM/2022 DU 04 JANVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS MÉDICAMENTS ESSENTIELS À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture de certains médicaments essentiels à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture de certains médicaments essentiels à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est réparti comme suit :

Montants TTC en F CFA		
Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle (2023)	Total
101 000 000	101 000 000	202 000 000

## 4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont alloties comme suit :

	Désignation	
Lot	Tranche ferme (2022)	Tranche conditionnelle (2023)
1	Fourniture de certains médicaments essentiels	Fourniture de certains médicaments essentiels

## 5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de p

## 6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Do

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Do

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels

**N° 008/AONO/HGD**

### 10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 08 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage

### 11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 2 020 000 Francs CFA.  
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé de l'Économie

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre

### 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **28 janvier 2022 à 13 h 00 min** par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

### Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le cahier des charges.
6. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
7. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
8. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2019 à date) au moins un marché public.
10. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de produits pharmaceutiques délivrée par le Ministre de la Santé.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques de fabrication ou de distribution de produits pharmaceutiques délivré par le Ministre de la Santé.
12. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

### Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 68 000 000 F CFA.
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale au tiers du montant prévisionnel de la tranche de l'offre.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 08 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique.

**Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.**

**Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.**

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

# UNIVERSITÉ DE BUÉA

**URGENT OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO.011/UONIT/TB/UB/21 OF 28/12/2021 FOR THE PROVISION OF CATERING SERVICES TO THE STUDENTS OF THE UNIVERSITY OF BUEA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

The Vice-Chancellor of the University of Buea hereby launches Urgent Open National Invitation to Tender No.011/UONIT/TB/UB/21 of 28/12/2021 for the Provision of Catering Services to the Students of the University of Buea

## 2. Consistance des prestations

The services include provision of breakfast, lunch and supper to students of the main campus of the University of Buea till the end of the financial year as follows:

S/N	Type of Meal	Estimated Number of plates daily	Destination
1	Lunch	3000	Main campus
2	Breakfast	100	Only for students in the hostel
3	Supper	100	Only for students in the hostel

Only lunch is subsidized by the University and the students each pay 100 (one hundred) FCFA.

### 1. 1. Delivery deadline

## 3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 100,000,000 (one hundred million) FCFA

## 4. Allotissement

1. 1. Not applicable

## 5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all Cameroon based qualified registered enterprises that must have proven experience

## 6. Financement

The services which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the budget of the University of Buea, 2021-2022, Paragraph 670040.

## 7. Consultation du Dossier

Tender documents can be consulted during working hours at the Development Office, Room 211, Central Administration Building, Buea, as soon as this notice is published



**8. Acquisition du Dossier**

The file may be obtained from the Development Office, Room 211, Central Administration Building of the University of Buea, P.O. Box 101, Buea, upon presentation of a receipt of a non-refundable payment of the sum of 100,000 (**one hundred thousand**) CFA francs, payable at BICEC.

**9. Remises des offres**

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Project Owner in **Room 211** of the Central Administration Building not later than **12.noon** on **19/01/2022**. The bids should be addressed to **Theresa Njoku, Room 63, Buea**. The **khaki brown** envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

**10. Delai de Livraison**

The maximum deadline stipulated by the Project Owner or Delegated Contracting Authority for the delivery of these services is to be determined by the Project Owner.

**11. Cautionnement Provisoire**

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Project Owner for the sum of **2,000,000 (two million)** CFA francs, valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids. See *Document 12 of Tender file*.

**12. Recevabilité des Offres**

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Project Owner in **Room 211** of the Central Administration Building not later than **12.noon** on **19/01/2022**. The bids should be addressed to **Theresa Njoku, Room 63, Buea**. The **khaki brown** envelope containing the bids should be marked on the top right hand corner:

**"Urgent Open National Invitation to Tender No.011/UONIT/TB/UB/21 of 28/12/2021 for the Provision of Catering Services for the University of Buea"**  
*"To be opened only during the bid-opening session"*

**13. Ouverture des Plis**

The bids shall be opened in a **single phase**. The opening of administrative, technical and financial bids will be on **19/01/2022** at 10:00 AM by the Tenders Board in the Board Room of the Central Administration Building.

***Only bidders may attend or be represented by a duly mandated person.***

**14. Critères d'évaluation****Main Eliminary Criteria**

1. Absence of a bid bond
2. Falsification of documents
3. Incomplete financial file
4. A technical score of less than 70%.

**2. Main Qualification Criteria**

Technical bids shall be evaluated on the bases of essential criteria using a binary (Yes/No) scale outlined below.

1. Presentation of tender..... (5 yeses)
2. Availability of qualified staff..... (18yeses)
3. Planning and delivery of services (5 yeses)
4. Experience of Service Provider..... (13 yeses)
5. Food preparation and preservation..... (10 yeses)
6. Cost of meals..... (04 yeses)
7. Accessibility of the bidder ..... (02 yeses)
8. Attestation of site visit..... (03 yeses)

**TOTAL..... (60 yeses)**

**1. 15. Award****15. Attribution**

The contract shall be awarded on the basis of the lowest bid fulfilling the technical and financial conditions.

**16. Durée Validité des Offres**

Bidders will remain committed to their offers for **90 days** from the deadline set for the submission of bids.

**17. Renseignements Complémentaires**

Complementary information may be obtained during working hours from the Development Office, Room 211, Central Administration Building, Buea

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONR/FODECC/CSPM/ 2021 DU 31 DECEMBRE 2021 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE - FRAIS FUNERAIRES – INDIVIDUELLE ACCIDENT POUR LE PERSONNEL DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) ET DE LEURS FAMILLES EXERCICES 2022, 2023 ET 2024 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

L'Administrateur du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) lance un Appel d'Offre National Restreint en procédure d'urgence N°003/AONR/FODECC/CSPM/ 2021 du 30 décembre 2021 pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription triennale d'une police d'assurance maladie groupe et assistance - frais funéraires – individuelle accident pour le personnel du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) et de leurs familles.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt **N°003/ASMI/FODECC/2021 du 12 octobre 2021** publié dans le Journal des Marchés (JDM) N° 2409 du **12 octobre 2021** et des additifs N° 001 et 002 publiés dans le JDM N°2421 du 28/10/2021.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en un (01) lot.

Elles consistent en la souscription d'une police d'assurance maladie groupe et assistance du personnel du FODECC : la Santé, les Frais funéraires, l'Assistance à l'Evacuation, l'Individuelle Accidents.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des services est de **Francs CFA cent cinquante-six millions** (156 000 000.) soit cinquante-deux millions (52 000 000) de Francs CFA par tranche soit :

Tranche ferme : cinquante-deux millions (52 000 000) de FCFA ;

Tranche conditionnelle : cinquante-deux millions (52 000 000) de FCFA ;

Tranche conditionnelle : cinquante-deux millions (52 000 000) de FCFA.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun ayant été présélectionnées suite à l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'intérêt **N°003/ASMI/FODECC/2021 du 12 octobre 2021** et inscrites sur la liste ci-après :

N°	SOUSSIONNAIRE	Téléphone
1	NSIA ASSURANCES	233 43 31 13 / 233 43 31 18 / 233 50 27 00
2	AREA ASSURANCES	233 43 81 97 / 233 43 82 32 / 233 43 81 94
3	ROYAL ONYX INSURANCE	233. 432.750 / 243 663 883
4	AXA ASSURANCES	233 42 31 59/ 23342 62 71

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du FODECC des exercices 2021 et suivants, dont l'imputation est : 114 00 30 67 00 47 « Assurance santé et assistance ».

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2<sup>ième</sup> étage, téléphone 222 21 88 24, E-mail : [contact@fodecc.cm](mailto:contact@fodecc.cm), dès la publication du présent Avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu ou retiré au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2<sup>ième</sup> étage, téléphone 222 21 88 24 dès la publication du présent Avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Francs CFA cent vingt mille (120 000)** au « Compte Spécial de CAS- ARMP » ouvert à la BICEC sous le n° 33598860001 – 94.

## 8. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais et présentées en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous pli fermé au secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé, 2<sup>ième</sup> étage, téléphone 222 21 88 24, E-mail : [contact@fodecc.cm](mailto:contact@fodecc.cm), au plus tard le **27 janvier 2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONR/FODECC/CSPM/ 2021 DU 31 DECEMBRE 2021 POUR LA SELECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION TRIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE ET ASSISTANCE - FRAIS FUNERAIRES – INDIVIDUELLE ACCIDENT POUR LE PERSONNEL DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) ET DE LEURS FAMILLES »**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 9. Delai de Livraison

La période de couverture est de trente-six mois (36) mois répartis comme suit :

- Tranche ferme : couverture sur douze (12) mois ;
- Tranche conditionnelle : couverture sur douze (12) mois ;
- Tranche conditionnelle : couverture sur douze (12) mois.

## 10. Cautionnement Provisoire

Une caution de soumission d'un montant de Francs CFA trois millions cent vingt mille (3 120 000 ) délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO devra être produite. Elle doit rester valide pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'Offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture du Dossier administratif et des offres techniques aura lieu le **27 janvier 2022** à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de conférence de l'immeuble Siège du FODECC, sise au Boulevard Jean Paul II Golf-Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure. Elle ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100 et satisfait à tous les critères éliminatoires.

## 13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux (02) types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

## 12.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la CSPM ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- d) Absence d'agrément pour la branche sollicitée délivrée par le MINFI ;
- e) Absence d'attestation d'adhésion au Code CIMA délivrée par le MINFI ;
- f) Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- g) Présence des informations financières dans les Pièces administratives ou l'Offre technique ;
- h) Offre financière inférieure à 90% du budget prévisionnel.

## 12.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

N°	Critères	Notation (points)
1	Présentation générale de l'Offre	03
2	Références générales du Soumissionnaire	11
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans la gestion des risques similaires au cours des trois dernières années (2018, 2019 et 2020)	15
4	Description détaillée des garanties offertes	15
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	10
6	Couverture des engagements réglementés (Cer) des exercices 2018, 2019 et 2020	15
7	Couverture de la marge de solvabilité (Cms)	16
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années ou la durée d'existence pour les compagnies de moins de cinq ans d'âge (voir état C10.b tableau D)	10
9	Couverture de réassurance dans la branche considérée	05
	<b>TOTAL POINTS</b>	<b>100</b>

### Méthode de sélection :

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante et satisfait à tous les critères éliminatoires.

Le score financier se calculera selon la formule suivante :

$$SF = 100 \times Fm/F,$$

SF étant le score financier,

FM la proposition financière la moins disante et

F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

$$T=0,80 \text{ et } F= 0,20$$

La note globale est :  $0,80 \times St + 0,20 \times Sf$ .

## 14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II Bastos-Yaoundé, 2<sup>ième</sup> étage, téléphone 222 21 88 24.

## **16/Dénonciation et Corruption**

**Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.**

*YAOUNDE le 31 Décembre 2021*

*Le MAITRE D'OUVRAGE*

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR ESSON (POSTE DE GENDARMERIE) - BI'I (FIN CARRIÈRE) (1,8 KM) ET DES TRAVAUX CONNEXES (AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE STOCKAGE DE SABLE AU BORD DU NYONG À BI'I ET DES AIRES DE JEUX À TOMBA ET À BI'I). FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes de la commune d'Ayos, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route carrefour Esson (Poste de gendarmerie) - Bi'i (Fin carrière) (1,8 km) et des travaux connexes (aménagement de l'aire de stockage de sable au bord du Nyong à Bi'i et des aires de jeux à Tomba et à Bi'i).

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- L'abattage d'arbres ;
- Les déblais ordinaires mis en dépôt ;
- Les déblais mis en remblai ;
- Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- La mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires ;
- La couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Le dégagement mécanique ;

Le déplacement du réseau électrique ENEO.

### 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)
------------	-------------	---------	---------------------	-----------------------------------	---------------

Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Réhabilitation de la route carrefour Esson (Poste de gendarmerie) - Bi'i (Fin carrière) (1,8 km) et des travaux connexes (aménagement de l'aire de stockage de sable au bord du Nyong à Bi'i et des aires de jeux à Tomba et à Bi'i)	27 000 000	06
------------	-----------------	------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------	----

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2022 et suivants.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 04 février 2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°\_\_007\_\_\_\_/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03/01/2022

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route carrefour Esson (Poste de gendarmerie) - Bi'i (Fin carrière) (1,8 km) et des travaux connexes (aménagement de l'aire de stockage de sable au bord du Nyong à Bi'i et des aires de jeux à Tomba et à Bi'i).

**Financement : BIP MINTP, Exercices 2022 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

#### 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

#### 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:



**N° Lot****Montant de la Caution de soumission****Lot unique****Cinq cent mille (500 000) FCFA**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**11. Recevabilité des Offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées d'Ayos, au plus tard le 04 février 2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° \_\_\_007\_\_\_/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03/01/2022

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route carrefour Esson (Poste de gendarmerie) - Bi'i au bord du Nyong à Bi'i et des aires de jeux à Tomba et à Bi'i).

**Financement : BIP MINTP, Exercices 2022**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

**12. Ouverture des Plis**

L'ouverture des offres aura lieu le \_04/02/2022\_\_\_\_\_ dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal d

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dôme dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :
  - Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
  - Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;
  - Ø Le rapport de visite de lieux signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustré) ;
  - Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années.
    - Une note d'organisation et méthodologie ;
    - Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins neuf millions (9 000 000) de FCFA.
- f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :
  - Une soumission timbrée et signée ;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
  - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
  - Le sous – détail des prix unitaires.
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – Détail des Prix Unitaires ;
- h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 09 critères sur l'ensemble des 12 critères essentiels.

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 12 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **06 critères** ;
- c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs,

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune

## COMMUNE DE GUIDER

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03/DDC/C-GDER/SIGAMP/2021 DU 28/12/2021

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , NA  
**IMPUTATION**  
0

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

REALISATION D'UN (01) FORAGE EQXHPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER,

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD.

### 2. Consistance des prestations

NA

### 3. Cout Prévisionnel

NA

### 4. Allotissement

#### 4- Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage ou au service communal de passation des Marchés (SCPM).

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°OS/DDC/CGDER/SIGAMP/2021 DU 28/12/2021 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » ».

#### 5' Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, le 18/01/2022 à 10 heures fixées dans

la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire..

## 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré

qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP ciarités de l'Hydraulique.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de

qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années

d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP d'autre

part.

## 6. Financement

Allocation Commune de GUIDER /PNDP III FED

## 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions

contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage, à toute

entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Structure Interne de Gestion Administrative des

Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune Guider ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord

à partir du 28/12/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes.

## 8. Acquisition du Dossier

### 4- Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée

au Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage ou au service communal de passation des Marchés (SCPM).

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N^OS/DDC/CGDER/  
SIGAMP/2021 DU 28/12/2021 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE  
A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE  
GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » ».

### 5' Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, le 18/01/2022 à 10 heures

fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire..

## 9. Remises des offres

### 4- Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée

au Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage ou au service communal de passation des Marchés (SCPM).

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°OS/DDC/CGDER/SIGAMP/2021 DU 28/12/2021 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » ».

5' Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, le 18/01/2022 à 10 heures fixées dans

la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire..

## 10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix jours (90) jours calendaires

## 11. Cautionnement Provisoire

NA

## 12. Recevabilité des Offres

### 4- Conditions de dépôt des offres

4.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies lisibles de son offre dans une enveloppe cachetée adressée

au Maire de la Commune de Guider, Maître d'Ouvrage ou au service communal de passation des Marchés (SCPM).

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION N°OS/DDC/CGDER/SIGAMP/2021 DU 28/12/2021 POUR LA REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KOUSMADOUMA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD»

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement » ».

5' Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, le 18/01/2022 à 10 heures fixées dans

la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire..

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GUIDER, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, le 18/01/2022 à 11 heures précise

## 14. Critères d'évaluation

NA

## 15. Attribution

NA

## 16. Durée Validité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, le 18/01/2022 à 10 heures fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire..

## 17. Renseignements Complémentaires

NA

*GUIDER le 28 Décembre 2021*

*Le MAIRE*

**YOUNOUSSA BOUBA**

# MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000601/21/ASMI/MINEE/FDSE DU 28 12 2021  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES  
D'AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS), D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD), DE MODELISATION  
TARIFAIRE AINSI QUE DE LA PREPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) POUR LE  
RACCORDEMENT DES INDUSTRIES DE LA ZONE INDUSTRIALO PORTUAIRE DE KRIBI AU RESEAU  
INTERCONNECTE SUD (RIS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

L'Etat du Cameroun ambitionne de faire de la zone industrialo portuaire de Kribi un véritable pool de développement économique et social à travers l'installation dans ladite zone de plusieurs industries.

Depuis la mise en exploitation effective du Port Autonome de Kribi (PAK), plusieurs industries s'y sont installées et sont actuellement alimentées à partir d'une ligne électrique 30 Kv entre la ville de Kribi et le PAK.

Cependant, les besoins en électricité à l'horizon 2024 des industries qui envisagent s'installer dans la zone industrialo portuaire de Kribi sont de l'ordre de 200 à 300 MW.

Dès lors, l'alimentation actuelle de ladite zone à partir d'une ligne électrique 30 Kv ne sera pas en mesure de satisfaire la demande en électricité sus citée.

Par ailleurs, la satisfaction de ces besoins en électricité des industries a été anticipé par l'Etat dans la mesure où l'offre de production d'électricité dans le Réseau Interconnecté Sud (RIS) sera renforcée par la mise en service définitive en mars 2022 de la centrale hydroélectrique de Memve'ele (211 MW) et de la centrale hydroélectrique de Nachtigal (420 MW) en juillet 2024.

Ainsi, afin de satisfaire les besoins en électricité sus cités, un poste haute tension 225/30 kV sera construit dans l'enceinte industrialo portuaire entre juin 2022 et juin 2024.

Dans l'optique de raccorder ledit poste au Réseau Interconnecté Sud (RIS) à partir de la centrale à gaz de Kribi située à environ 50 km de la zone industrialo portuaire de Kribi, il est important qu'une modélisation tarifaire soit également réalisée pour s'assurer que le coût de service soit facturé auxdites industries.

En effet, cette demande industrielle de la zone industrialo portuaire de Kribi constitue une opportunité pour l'amélioration de l'équilibre financier du secteur de l'électricité à l'horizon 2024.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Eau et de l'Energie lance un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études APS, APD, de la modélisation tarifaire ainsi que la préparation des DAO pour le raccordement des industries de la zone industrialo portuaire de Kribi à partir de la centrale à gaz de Kribi.

Le financement de ces prestations sera supporté par le budget 2022 du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE).

## 2. Objet

L'objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt vise la pré-qualification des consultants en vue de la réalisation des études APS, APD, de la modélisation tarifaire ainsi que la préparation des DAO pour le raccordement des industries de la zone industrialo portuaire de Kribi au Réseau Interconnecté Sud (RIS).

## 3. Consistance des prestations

Dans le cadre de la réalisation du raccordement des industries de la zone industrialo portuaire de Kribi à partir du RIS, le Consultant réalisera les prestations ci-après :

- Collecte des données ;
- Etudes de stabilité ;
- Etudes d'Avant-Projet Sommaire du projet ;
- Etudes d'Avant-projet Détaillé du projet ;
- Préparation des Documents d'Appel d'offre en vue de la sélection des entreprises en charge de la réalisation des travaux ;
- Modélisation tarifaire et détermination du tarif à appliquer aux futures industries de la zone industrialo portuaire de Kribi ;
- Renforcement des capacités.



## 4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Consultants justifiant d'une expérience nationale et internationale avérée dans les domaines de la conception des lignes de transport et postes de transformation 225 Kv, et dans la modélisation tarifaire de l'électricité.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction de l'électricité du Ministère de l'Eau et de l'Énergie au plus tard le **04 FEV 2022 à 15 heures 30 minutes** avec la mention :

*« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 000601/21/ASMI/MINEE/FDSE DU 28 12 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES D'AVANT-PROJET SOMMAIRE (APS), D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD), DE MODELISATION TARIFAIRE AINSI QUE DE LA PREPARATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) POUR LE RACCORDEMENT DES INDUSTRIES DE LA ZONE INDUSTRIAL O PORTUAIRE DE KRIBI AU RESEAU INTERCONNECTE SUD (RIS).*

*A OUVRIR UNIQUEMENT EN SALLE DE DEPOUILLEMENT »*

*MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE*

*DIRECTION DE L'ELECTRICITE*

*B.P. : 70 Yaoundé-Cameroun*

*Tél : (+237) 22 22 20 99/Fax : (+237) 22 22 61 77*

## 6. Composition du dossier

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie invite les Consultants intéressés et ayant une réputation nationale et internationale avérée dans les domaines de la conception des lignes de transport, postes de transformation 225 kV, et dans la modélisation tarifaire de l'électricité. Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront être présentés dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **pièces administratives** » et contiendra les documents ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS
<b>A1</b>	Lettre timbrée à 1000 F CFA de déclaration de Manifestation d'Intérêt du candidat faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social, les contacts...
<b>A2</b>	Attestation de Non Redevance
<b>A3</b>	Photocopie de la carte de contribuable
<b>A4</b>	Certificat d'imposition
<b>A5</b>	Une attestation de localisation et un plan de localisation
<b>A6</b>	Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régularisation des Marchés Publics (ARMP) ;
<b>A7</b>	L'accord de groupement le cas échéant ;
<b>A8</b>	La déclaration d'intention de soumissionner faisant connaître les noms, prénoms, qualité du signataire timbrée au tarif en vigueur ;

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références des soumissionnaires constitués dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
<b>B1</b>	Organisation du Consultant : -disponibilité d'un document permettant d'identifier le statut comme Consultant et l'activité principale de la firme; -l'organigramme du Consultant.
<b>B2</b>	Liste des experts et du personnel que le Consultant compte impliquer dans la mission s'il est retenu; Joindre leur C.V daté et signé par les intéressés et le diplôme le plus élevé
<b>B3</b>	Expérience du Consultant en conception des lignes, postes 225 kV et modélisation tarifaire de l'électricité. Donner les renseignements suivants pour chaque mission : <ul style="list-style-type: none"> <li>- désignation de la mission;</li> <li>- pays et lieu ;</li> <li>- nom du maître d'ouvrage ;</li> <li>- profil des personnels spécialisés utilisés ;</li> <li>- nom du chef d'équipe ;</li> <li>- nom et adresse du client ;</li> <li>- date de démarrage et fin de la mission;</li> <li>- valeur financière ;</li> <li>- copie du contrat signé (première et dernière page) ;</li> <li>- copie du procès- verbal de réception ;</li> <li>- certificat de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.</li> </ul>

La non production de l'une de ces pièces entraînera l'élimination du candidat.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de Consultants pré-qualifiés sera établie, et il sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

## 7. Critères d'évaluation

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1	Présentation du dossier	4 pts
2	Organisation méthodologie d'exécution de la mission	3 pts
3	Capacité financière	3 pts
4	Expérience en transport d'électricité : nombre d'années d'activité du Consultant et nombre de mandats exécutés dans la réalisation des missions de conception de lignes de transport et postes de transformation 225 kV. 5 pts/mandat/contrats.	40 pts
5	Expérience en modélisation tarifaire de l'électricité. 5pts/mandat/contrat.	30 pts
6	Qualifications et expérience du personnel clé proposé pour la mission	20 pts
<b>Total</b>		<b>100 pts</b>

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de la Direction de l'Electricité du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

## 9. Evaluation et publication des resultats

Seuls les candidats ayant fourni toutes les pièces administratives requises et ayant obtenu une note technique de **70 points au moins** seront retenus pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par la réglementation en vigueur en République du Cameroun. /-

YAOUNDE le 28 Décembre 2021

Le *MINISTRE*

**ELOUNDOU ESSOMBA GASTON**

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR NGOUN (FIN GOUDRON) - CARREFOUR MBAKOK - CARREFOUR BENG'O (7,1 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS, DÉPARTEMENT DU NYONG & MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINTP - EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N /A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes pour l'exercice 2022, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Beng'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation du tronçon de route concerné. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'amenée et Repli du matériel,
- Le débroussaillage ;
- L'abattage d'arbres ;
- Le déblai mis en remblai ;
- Le remblai en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
- La réalisation de purges ;
- Le reprofilage/compactage ;
- La mise en œuvre de la couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Le dégagement mécanique ;
- La fourniture et pose des buses métalliques Ø800mm ;
- La construction des puisards en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- La construction des têtes en maçonnerie pour buses Ø800mm ;
- La réalisation des études d'exécution.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Tronçon	Linéaire (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Beng'o	7,1	43 000 000	06	Réhabilita
<b>TOTAL</b>				<b>7,1</b>	<b>43 000 000</b>		

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Tronçon	Linéaire (km)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)	Type d'interven-
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Bengo'o	7,1	<b>43 000 000</b>	06	Réhabilita
<b>TOTAL</b>				<b>7,1</b>	<b>43 000 000</b>		

## 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2022 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 04 FEVRIER 2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 006 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 JANVIER 2022

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Carrefour Ngoun (Fin goudron) - Carrefour Mbakok - Carrefour Bengo'o (7,1 km), dans la commune d'Ayos, département du Nyong & Mfoumou, région du Centre.

**Financement : BIP MINTP - Exercices 2022 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot unique	Sept cent mille (700 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **04 FEVRIER 2022 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ;**
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;**
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;**
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;

Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Une note d'organisation et méthodologie ;

Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins dix millions (10 000 000) de FCFA.

- f) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :**

Ø Un camion benne ;

Ø Une Pelle chargeuse ;

Ø Un compacteur à rouleau vibrant ou à pneus ;

Ø Une niveleuse.

- g) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;

Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

- i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 14 critères sur l'ensemble des 20 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 20 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

- b) Le matériel à mobiliser sur **10 critères** ;

- c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

**NB** : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-AYOS/CIPM/2022 DU 03 JANVIER 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ECOLES MATERNELLES DU COMPLEXE SCOLAIRE D'AYOS. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2022 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, pour le compte des Exercices 2022 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires ;
- Travaux de terrassement ;
- Travaux de fondations (fosses) ;
- Travaux de maçonnerie ;
- Travaux de charpente, couverture et plafond ;
- Travaux de menuiserie métallique et bois ;
- Travaux d'électricité ;
- Travaux de revêtement ;
- Travaux de VRD et assainissement ;
- Travaux de peinture.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos	06	27 000 000

### 4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos	06	27 000 000

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.



## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercices 2022 et suivants.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 28 JANVIER 2022 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 002 /AONO/C-AYOS/CIPM/2022 du 03 JANVIER 2022

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des écoles maternelles du complexe scolaire d'Ayos.**

**Financement : BIP MINEDUB, Exercices 2022 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

### **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Cinq cents mille (500 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28 JANVIER 2022 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>er</sup>étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2<sup>eme</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

**a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;**

**b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;**

**c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;**

**d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;**

**e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;**

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite des lieux, paraphé à chaque page et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins neuf millions (9 000 000) de FCFA.

**f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :**

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

**g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**

**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **04 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 3 Janvier 2022

Le MAIRE

**NDONGO BIKO'O Paul**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.armp.cm](http://www.armp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**